

ENTRE LES LIGNES

L'ANNÉE 2014 EN REVUE



DOSSIER SPECIAL

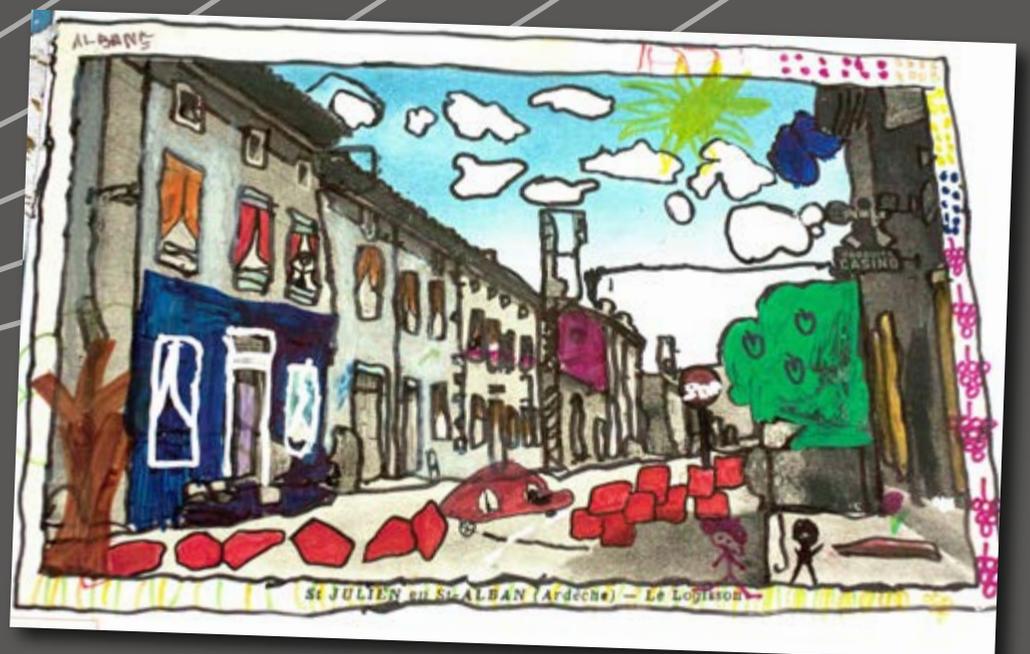
1914-1918 :
UN REGARD DIFFÉRENT
SUR LA GRANDE GUERRE

Commune de



ST-JULIEN EN ST-ALBAN

WWW.SAINT-JULIEN-EN-SAINT-ALBAN.FR



VIE COMMUNALE

- Éditorial du Maire 04
- Délibérations 2014 05
- Plan Local d'Urbanisme (PLU) 09
- Illuminations du village pour les fêtes de fin d'année 2014 10
- A venir en 2015 10
- Marché du jeudi 11
- Place Jean Jaures 11
- Soirée des sportifs 11
- Signal national d'alerte 12
- Recensement de la population 13

VIE ECONOMIQUE

- Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche 14
- Impact H 15

VIE SOCIALE

- Le Relais Assistantes Maternelles 16

VIE SCOLAIRE

- Nouveauté 2014 : Temps d'Activités Periscolaires 17
- L'école 18
- La cantine 19
- La garderie 19

TRAVAUX

- Travaux 2014 20

1914 - 1918 : LA GRANDE GUERRE

..... 21

VIE CULTURELLE

- Bibliothèque Municipale 24

VIE ASSOCIATIVE

- Amicale Laique 25
- L'association Mélody 26
- Sauvegarde de Saint-Julien en Saint-Alban 27
- L'Art de rien..... 28
- Le Foyer Des Jeunes..... 29
- Ouvèze Rando 30
- Section locale UNRPA 31
- Comité des Fêtes 32
- Association des propriétaires de St Julien en St Alban 34
- OSVO - Olympique Sportif Vallée de l'Ouvèze..... 34
- Tennis de table Julbansainois 35
- La Caverne d'Alibaba 36
- Gymnastique Volontaire 36
- La mini boule 37

VIE PRATIQUE

- Etat Civil 2014 38

La Commission Communication/Information remercie vivement les associations pour leur participation à l'élaboration de cette brochure en fournissant des articles sur leurs activités de l'année 2014. Elle remercie également les commerçants, artisans et chefs d'entreprises qui ont contribué au financement de ce bulletin.

Le Conseil Municipal se joint aux associations pour souhaiter une bonne et heureuse année 2015 à tous les Julbansainoises et Julbansainois.



Tél. Mairie : 04 75 20 90 00
 Tél. Ecole : 04 75 20 90 08
 Fax Mairie : 04 75 20 90 09
 Courriel : mairie@saint-julien-en-saint-alban.fr
 Site Internet : www.saint-julien-en-saint-alban.fr

Ouverture du secrétariat de Mairie :
 Lundi, mercredi et vendredi de 8h à 12h
 Mardi et jeudi de 13h30 à 17h30

Rédaction : Commission Communication/Information de Saint-Julien en Saint-Alban

Crédit photographique :
 Commission Communication/Information,
 Archives Départementales,
 les Associations de Saint-Julien-en-Saint-Alban

Couverture intérieure : œuvres réalisées par des élèves de l'école pendant les TAPS

Conception, réalisation, publicité : TRAVAILASSOCIE
 26000 VALENCE - Tél. 04 75 55 66 39
www.travailassocie.com

Imprimé sur papier recyclé
 avec des encres végétales.

Editorial du Maire



Chères Julbansainoises, Chers Julbansainois,

L'année 2014 a été pour notre commune, une année riche en événements.

C'est d'abord l'anniversaire douloureux du déclenchement d'un conflit qui débutait en août 1914 et allait durer 4 ans.

De nombreux Julbansainois furent mobilisés et 32 y laissèrent leur vie, morts pour la France. Le

thème abordé dans cette revue annuelle est volontairement tourné vers cet événement. Nous rendons hommage à ceux qui nous permettent aujourd'hui de vivre dans une société meilleure, avec moins de barbarie, de tyrannie et de guerres. Je remercie la commission communication pour l'élaboration et la consistance de ce document.

Au cours du dernier siècle, Saint-Julien en Saint-Alban a tiré partie de sa situation géographique et a su utiliser ses ressources naturelles pour s'imposer économiquement dans la vallée de l'Ouvèze. C'est autour de ce cours d'eau que notre histoire s'est bâtie et perdue, que des familles se sont installées durablement sur le village, que des commerces et des services se sont créés. Il est à souligner que nombre d'entre nous ont toujours travaillé sur la commune et travaillent encore dans des entreprises locales, participant au développement et à la richesse de notre territoire.

Pour demain, j'ose croire que Saint-Julien en Saint-Alban restera cette place forte où s'articulent l'économie et la beauté des paysages. Grâce aux nouvelles technologies, notamment la fibre optique, de nouveaux métiers verront le jour. L'agriculture et le tourisme prendront certainement de l'ampleur avec l'évolution attendue de notre vignoble AOC en « côtes du Rhône village Saint-Julien en Saint-Alban ». C'est dans cet objectif de circuit court et de modernité que nous devons travailler ensemble pour inventer l'avenir de Saint-Julien.

Le 23 mars 2014, vous avez fait confiance à mon équipe et je vous en remercie. En quelques mois, nous avons réalisé un diagnostic communal et organisé des commissions de travail pour avancer sur divers projets importants à nos yeux.

Fidèles à notre programme et à notre ambition de « Nouveau souffle pour Saint-Julien en Saint-Alban » nous avons pu, suite à un important travail préparatoire, mettre en place : un marché le jeudi soir sur la place des commerces, les activités périscolaires à la rentrée de septembre et, en décembre, un terrain multisports à la Cardinale. Trois réalisations concrètes au service de tous !

Nous lançons par ailleurs une réflexion globale d'orientation et d'aménagement de l'espace pour la décennie à venir. Elle doit tenir compte de l'élan démographique de notre commune et des perspectives économiques du bassin Centre Ardèche. Pour cela, nous travaillons en collaboration avec l'agence de Conseil en Architecture Urbanisme et Environnement de l'Ardèche (CAUE), le Cabinet IATE en charge de l'élaboration de notre Plan Local d'Urbanisme, les services de l'Etat partenaires et la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche (CAPCA).

De nombreux chantiers de voirie, d'espaces publics et de réfection du patrimoine communal vont démarrer prochainement. Les travaux se feront, autant que faire se peut, avec l'appui des entreprises locales. De même, lorsque ce sera possible, des travaux seront réalisés par le personnel technique de la commune, qui a déjà réalisé cette année des chantiers importants d'aménagement et de rénovation.

Dans les perspectives pour 2015, il est à noter que la crise financière et économique ainsi que les évolutions législatives en matière d'urbanisme, ont sensiblement remis en cause la faisabilité du projet CENT. Conduit précédemment par la communauté de communes, il pourrait être abandonné par les partenaires promoteurs du projet. La CAPCA, qui a désormais la gestion économique du territoire, réfléchit à de possibles alternatives économiques, notamment sur l'agriculture, le tourisme et l'utilisation de bâtiments industriels de notre vallée. D'autre part, avec les communes voisines, la CAPCA et le Conseil Général, nous continuons à contribuer à l'aménagement du parc industriel du Pouzin, qui est une source d'emploi et d'économie transversale pour notre territoire.

Enfin, au nom de la municipalité de Saint-Julien en Saint-Alban, je tiens à remercier le personnel communal et les intervenants au sein du groupe scolaire Jules Verne pour le travail qu'ils fournissent. Mes remerciements vont aussi aux associations communales qui, par leur dynamisme, rythment la vie du village tout au long de l'année.

Par ce bulletin, je m'associe aux familles qui ont été dans la peine cette année, et à celles qui supportent la maladie ou le handicap.

J'espère que 2015 permettra à la France de sortir de la situation économique délicate dans laquelle elle se trouve, que l'emploi redémarrera et que la précarité régressera, notamment pour les Julbansainois.

Je vous souhaite à toutes et tous une bonne année pleine de bonheur et de joie.

**Le Maire,
Julien Fougeirol**

Délibérations 2014

Conseil Municipal du 27 Janvier 2014

Création du Compte Epargne Temps :

Le conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, décide de créer à compter du 1er février 2014 le Compte Epargne Temps pour les employés municipaux.

Vente terrain SALAZAR – Parcelle ZD 229 :

Le conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, décide d'accepter la vente d'une partie de la parcelle ZD 205 (nouvellement ZD 229 pour une superficie de 1058 m²) au prix de 13€ le m² à Monsieur SALAZAR Cyril.

Echange de terrains avec Madame FABRE – Parcelles ZH 284, ZH 285 et ZH 290 :

Le conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, décide d'accepter la proposition d'échange convenue avec Madame JACOB-FABRE, afin de faciliter le passage entre le cabinet dentaire et le tabac-presse, place Jean-GILLES. La commune cède ainsi respectivement 7m² (parcelle ZH285) et 1m² (parcelle ZH290) à Mme JACOB-FABRE, qui en contrepartie, cède 2m² de la parcelle ZH 284 à la commune.

RHÔNE VALLEE Parc Industriel :

Avenant n°1 à la convention financière et fiscale entre le S.D.E.A et les communes associées – Délibération modificative: Le conseil Municipal, après délibération, par 10 voix pour, 2 abstentions (M. BERNAY, M. ROUBY) adopte le nouveau projet de rédaction de l'avenant 1 à la convention financière et fiscale concernant la zone industrielle départementale Rhône Vallée au Pouzin en date du 18 juillet 1997 et rapporte sa délibération en date du 5 décembre 2013.

Vœux relatifs au nom du futur canton :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 9 voix pour et 3 abstentions (M. BERNAY, M. REBOULET et M. ROUBY) s'oppose à la motion du 4 novembre 2013 du Conseil Général de l'Ardèche concernant la modification de dénomination du canton de « Rochemaure » à la place de « Le Pouzin » et demande à ce que la dénomination de « Le Pouzin » tel que prévu par le décret ministériel soit maintenue. Dans le cas où un changement de dénomination devrait intervenir, et dans la mesure où

la dénomination proposée correspond à des entités géographiques reconnues, le Conseil Municipal propose de retenir la dénomination de « Ouvèze Lavezon ».

Conseil Municipal du 17 mars 2014

Compte Administratif 2013 Commune et affectation du résultat

Le Conseil Municipal, par 8 voix pour et 2 abstentions (M. BERNAY Daniel, M. PERROLLAZ Claude), vote le compte administratif 2013 de la commune. Il fait ressortir un excédent de fonctionnement reporté de 756 053,74 €.

Approbation du Compte de gestion 2013, Commune

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, déclare que le compte de gestion de la Commune dressé par le receveur pour l'exercice 2013, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Vote du taux des Taxes 2014

Le Conseil Municipal, après délibération, décide à l'unanimité de retenir les taux d'imposition suivants :

- TH : 13,90%
- FB : 7,29%
- FNB : 77,57%

Vote du Budget Primitif 2014 Commune

Le Conseil Municipal, par 10 voix pour et 1 voix contre (M. FOUGEIROL Julien), vote le budget primitif 2014 de la Commune. Il s'équilibre en dépenses et en recettes de fonctionnement à : 2 483 366 € et en dépenses et recettes d'investissement à : 3 119 366 €.

Convention SDE pour la maîtrise d'ouvrage temporaire, remplacement des ballons fluo

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'autoriser Madame le Maire à signer la convention de maîtrise d'ouvrage temporaire avec le SDE pour le remplacement des ballons fluo sur le territoire communal.

Convention SDE pour la maîtrise d'ouvrage temporaire, travaux d'extension de l'éclairage public rue Lucie AUBRAC

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'autoriser Madame le Maire à signer la convention de maîtrise d'ouvrage temporaire avec le SDE pour la réalisation de travaux d'extension de l'éclairage public le long de la rue Lucie AUBRAC.

Validation du document unique et du programme pluriannuel des actions à mener

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide le document unique ainsi que les actions réalisées et celles programmées pour les années à venir, dans un objectif de réduction des risques professionnels.

Convention conclue entre l'Etat et la commune de St-Julien en St-Alban relative à l'installation d'une sirène étatique au système d'alerte et d'information des populations (SIAP)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide dans son intégralité ladite convention et autorise Madame le Maire à signer tous les documents se rapportant aux présentes.

Annulation de la dénomination de l'impasse Champart

Le Conseil Municipal, par 9 voix pour, 1 voix contre (M. FAURE Jérôme) et 1 abstention (M. FOUGEIROL Julien), décide d'annuler la dénomination de « l'impasse Champart » pour la parcelle ZB 112. Le nom retenu pour cette parcelle nous sera communiqué ultérieurement par les propriétaires concernés.

Conseil Municipal du 28 mars 2014

Élection du maire et des adjoints

Julien FOUGEIROL : Maire
Daniel BERNAY : 1er adjoint
Laurence DAL PRA : 2ème adjoint
Didier TEYSSIER : 3ème adjoint
Sandrine PAYSSEERAND : 4ème adjoint

Conseillers municipaux : Laure BERNAY, Stéphane CHALVIDAN, Julien FUSTIER, Audrey GIRODON, Maria LEBRAT, Michel LEVEQUE, Alain MATEUIL, Valérie PERMINGEAT, Claude PERROLLAZ, Marie-Laure ROCHETTE

Conseil Municipal du 08 avril 2014

Désignation des délégués au Syndicat Intercommunal d'Alimentation en eau potable Ouvèze Payre

Le Conseil Municipal désigne à l'unanimité M. FOUGEIROL Julien et M. BERNAY Daniel comme délégués titulaires et M. MATEUIL Alain et Mme BERNAY comme suppléants à l'unanimité.



Délibérations 2014

Désignation des délégués au sein du Syndicat Départemental d'Équipement de l'Ardèche

Le Conseil Municipal désigne à l'unanimité M. FOUGEIROL Julien et M. TEYSSIER Didier comme délégués titulaires et comme suppléants Mme PERMINGEAT Valérie et M. LEVEQUE Michel à l'unanimité.

Désignation des délégués au Syndicat Intercommunal d'Énergies de la Vallée de l'Ouvèze

Le Conseil Municipal désigne à l'unanimité M. FOUGEIROL Julien ainsi que M. FUSTIER Julien comme délégués titulaires et comme suppléants M. BERNAY Daniel et M. LEVEQUE Michel à l'unanimité.

Désignation des membres du Centre Communal d'Action Sociale

Il est administré par un Conseil d'Administration présidé par le Maire est comprend en nombre égal, des membres élus par le Conseil Municipal et des membres nommés par le Maire.

Membres élus à l'unanimité par le Conseil Municipal Mesdames LEBRAT Maria – PAYSSERAND Sandrine – BERNAY Laure – ROCHETTE Marie-Laure. Le Conseil Municipal charge M. le Maire de nommer les membres extérieurs.

Désignation des membres des commissions communales

Le Conseil Municipal décide la formation des Commissions Municipales

- FINANCES : FOUGEIROL Julien, TEYSSIER Didier, FUSTIER Julien, LEVEQUE Michel.
- TRAVAUX et VOIRIE : BERNAY Daniel, DAL PRA Laurence, CHALVIDAN Stéphane, BERNAY Laure, MATEUIL Alain, LEVEQUE Michel.
- ECOLES – CANTINE – TAPS : PAYSSERAND Sandrine, FOUGEIROL Julien, ainsi que la Directeur de l'Ecole, 2 enseignants titulaires, 2 enseignants suppléants et 3 membres parents élus au Conseil d'Ecole titulaires, 3 membres parents élus au Conseil d'Ecole suppléants.
- INFO – COMMUNICATION – SITE INTERNET : DAL PRA Laurence, Audrey GIRODON, Maria LEBRAT ainsi que des membres extérieurs : TAILLEFER Philippe, BASILE Antonio, MARIJON Corinne.
- SPORT et JEUNESSE : FOUGEIROL Julien, PAYSSERAND Sandrine, FUSTIER Julien,

ROCHETTE Marie-Laure, PERMINGEAT Valérie ainsi que des membres extérieurs : ROUBY Jérôme, HOFFMANN Éric, BOIS David.

- CULTURE et PATRIMOINE : PERMINGEAT Valérie, BERNAY Laure, PERROLLAZ Claude ainsi que des membres extérieurs : RANC Aurélie, PERRIER Annie, Mme RIBEYRE.
- URBANISME – PLU – ENVIRONNEMENT : DAL PRA Laurence, FOUGEIROL Julien, BERNAY Daniel, TEYSSIER Didier, BERNAY Laure, MATEUIL Alain

Désignation des membres de la Commission d'Appel d'Offres

Composition de la commission : 1 président, 1 vice-président, 3 membres titulaires ainsi que 3 membres suppléants. Le Conseil Municipal désigne M. FOUGEIROL Julien comme Président, vice-président M. TEYSSIER Didier, membres titulaires Mme DAL PRA Laurence, BERNAY Laure, MATEUIL Alain comme suppléants Mme LEBRAT Maria, LEVEQUE Michel, PERMINGEAT Valérie.

Délégations consenties par le Conseil Municipal au Maire

Le conseil Municipal, à l'unanimité, donne tous pouvoirs à M. le Maire sur les dispositions du code général des collectivités territoriales. En cas d'empêchement du Maire ces délégations sont attribuées dans cet ordre au 1er adjoint, au 2ème adjoint, au 3ème adjoint, au 4ème adjoint.

Indemnités de fonctions du Maire et de ses adjoints

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de fixer les indemnités de fonction du Maire à 43 % et celles des adjoints à 16.5 % à compter de la mise en place du Conseil Municipal, soit le 28 mars 2014.

Conseil Municipal du 20 mai 2014

Création d'un marché communal et adoption de son règlement intérieur

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la proposition de création d'un marché communal de M. le Maire, le jeudi de 16h à 19h sur la place de la queue de loup, et adopte son règlement intérieur.

Modification du prix de la redevance d'occupation du domaine public communal

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal modifie le tarif d'occupation du domaine public communal et retient un prix de 0.50 € au mètre linéaire par jour d'occupation. Il rapporte également la délibération n°10 du 14 avril 2008.

Création d'un poste d'Adjoint technique principal de 2ème classe

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal décide de créer un poste d'adjoint technique principal de deuxième classe (35 heures hebdomadaires) à compter du 1er juin 2014 afin de permettre à un agent des services technique de bénéficier d'un avancement de carrière.

Demande de subvention pour les travaux liés au risque d'éboulement sur la route de St-Cierge-La-Serre

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal adopte le projet de sécurisation des rochers en amont de la route de St-Cierge-la-Serre et charge Monsieur le Maire de demander l'octroi d'une subvention auprès du Conseil Général de l'Ardèche dans le cadre des Travaux Urgence Voirie.

Décision modificative N°1 – Budget primitif commune :

Monsieur le Maire informe que suite à une erreur matérielle, certains crédits n'ont pas été inscrits au budget 2014. Il convient donc de rétablir cette erreur. Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal modifie ses prévisions budgétaires. Pour la section de fonctionnement, les crédits sont augmentés de 150 000 € (charges à caractère général) au chapitre D011 et diminués de 150 000 € au chapitre 023 (Virement à la section d'investissement). Pour la section d'investissement, les crédits sont diminués de 150 000 € au chapitre D23 (Immobilisations en cours) et diminués de 150 000 € au chapitre R021 (Virement de la section de fonctionnement).

Vote des subventions aux associations pour l'année 2014 :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe le montant des subventions attribuées aux associations.

Délibérations 2014

Composition commission communale des impôts directs :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, propose une liste de contribuables au directeur des services fiscaux afin de composer la commission communale des impôts directs.

Modification des représentants de la commune au SDEA :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne M. TEYSSIER Didier comme représentant de la commune au SDEA et rapporte sa délibération n°2 du 8 avril 2014.

Fixation de l'indemnité du percepteur :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de demander le concours du Receveur municipal pour assurer des prestations de conseil et de lui accorder l'indemnité de conseil au taux de 100 % par an (cette indemnité sera calculée selon les bases définies à l'article 4 de l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983).

Autorisation permanente au comptable de poursuite par voie de commandement :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne autorisation permanente de poursuite par voie de commandement au trésorier principal Municipal de Privas pour le budget communal.

Conseil Municipal du 20 juin 2014

Modification de l'affectation du résultat sur le budget communal : intégration du résultat du budget assainissement

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal intègre au budget primitif communal les résultats du budget assainissement 2012.

Subvention 2014 - Club de tennis

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal accorde une subvention de 400€ au club de tennis pour l'année 2014.

Subvention de la première nuit de la SYRAH

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal accorde une subvention de 500 € au syndicat des

vignerons de St-Julien en St-Alban dans le cadre de la première nuit de la SYRAH, soirée ayant pour objectif de promouvoir les vignerons de St-Julien en St-Alban notamment.

Complexe polyvalent Parc Emile PLANET : Nouveau règlement – La Barnaudoise

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal adopte le nouveau règlement intérieur de la salle polyvalente et rapporte sa délibération du 25 février 2008.

Complexe polyvalent Parc Emile PLANET – Salle des associations : Nouveau règlement

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal adopte le nouveau règlement intérieur de la salle des associations et rapporte sa délibération du 25 février 2008.

Conseil Municipal du 29 juillet 2014

Modification du tarif des tickets de garderie de l'école municipale

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal modifie le tarif de la garderie municipale comme suit : 0.50 centimes d'euros pour la garderie du matin et 0.50 centimes d'euros pour la garderie du soir.

Modification du nom de la place des celliers

Après en avoir délibéré, par 13 voix pour et 2 abstentions (M. LEVEQUE et Mme ROCHETTE), le Conseil municipal décide de renommer la « place des celliers » et retient le nom de « place JEAN JAURES », dans le cadre du centenaire de la déclaration de la Première Guerre Mondiale.

FJEP : Avenant à la convention du 7 août 2012

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant prolongeant la convention initiale jusqu'au 31 décembre 2014.

Rapport d'activité Syndicat Ouvèze Payre 2013

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal prend acte de ce rapport d'activité sur les prix et la qualité du service public de l'eau potable.

Retrait de la délibération du 21/02/2011 concernant la prescription d'élaboration du PLU

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal procède au retrait de la délibération du 21/02/2011 concernant la prescription d'élaboration du PLU.

Proposition de motion sur le grand marché transatlantique

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal demande au Gouvernement de la République de dénoncer l'accord pour la négociation sur le grand marché atlantique qu'il a donné en Conseil des Ministres de l'UE le 14 juin 2013 et refuse que tout ou partie d'un traité reprenant les termes du mandat du 14 juin 2013 s'applique au territoire de la commune. Le Conseil Municipal demande également l'organisation d'un débat public suivi d'une consultation populaire dans toute l'Europe avant toute décision.

Conseil Municipal du 30 septembre 2014

Décision modificative n° 2 – Budget Primitif Commune

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la proposition de décision modificative N°2 de Monsieur le Maire visant à répartir le résultat du budget assainissement 2012 sur le budget primitif 2014.

Réactualisation des règlements intérieurs du Complexe polyvalent ainsi que de ses tarifs

Le Conseil Municipal à l'unanimité approuve le règlement d'utilisation du Complexe Polyvalent ainsi que la nouvelle tarification qui s'appliquera à partir des réservations du 02/10/2014.

Demande de subvention liée à la sécurisation de la traversée du village

Le Conseil Municipal à l'unanimité approuve le projet de mise ne place de radars pédagogiques et de sécurisation et sollicite du Conseil Général une subvention. Il donne tout pouvoir à M. le Maire pour signer les documents relatifs à la demande de subvention.

Demande de subvention liée à la sécurisation de la chapelle des Roberts

Le Conseil Municipal à l'unanimité



Délibérations 2014

approuve le projet de sécurisation de la chapelle des Roberts et sollicite une subvention auprès des différents organismes pour pouvoir mener à bien ce projet. Il donne tout pouvoir à M. le Maire pour signer les documents relatifs à la demande de subvention.

Demande de subvention liée à la réalisation d'un terrain multisports

Le Conseil Municipal à l'unanimité approuve la réalisation d'un terrain multisports et sollicite une subvention auprès des différents organismes pour pouvoir mener à bien ce projet. Il donne tout pouvoir à M. le Maire pour signer les documents relatifs à la demande de subvention.

Conseil Municipal du 20 octobre 2014

Prescription de l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme et définition des modalités de concertation

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de prescrire l'établissement d'un PLU sur l'ensemble du territoire communal conformément aux articles R 123-1 et suivants du code de l'urbanisme, de lancer la concertation prévue à l'article L 300-2 du code de l'urbanisme, de donner autorisation au maire pour signer tout contrat, avenant ou convention de prestation ou de service concernant l'élaboration technique du PLU et de solliciter de l'État et du Conseil Général, une dotation pour compenser la charge financière de la commune correspondant à l'élaboration du PLU.

Taxe d'aménagement

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de maintenir le taux de la taxe d'aménagement votée en 2011 à 2.5% sur l'ensemble du territoire communal.

Conseil Municipal du 09 décembre 2014

Demande de reconnaissance pour la commune de l'état de catastrophe naturelle – 3,4,14 et 15 novembre 2014

- Demande de subvention

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, demande que la commune soit retenue en l'état de catastrophe naturelle pour les dégâts occasionnés par les fortes pluies

qui se sont abattues les 3,4,14 et 15 novembre 2014 et autorise monsieur le Maire à solliciter des subventions auprès de l'État ainsi qu'à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

Adhésion au service commun d'instruction des autorisations du droit des sols (ADS) de la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'adhérer, à compter du 1^{er} janvier 2015, au service commun d'instruction des autorisations de droit des sols de la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche et autorise Monsieur le Maire à signer la convention se rapportant à ce dossier.

Adoption du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées de la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche (CAPCA)

Le Conseil Municipal à l'unanimité approuve le rapport en date du 24 novembre 2014 de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées de la CAPCA.

Vente terrain PETITJEAN- Parcelle ZD 228

Le Conseil Municipal à l'unanimité accepte la vente de la parcelle ZD 228 (934m²) au prix de 13 € le m² à M. PETITJEAN Philippe et donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour procéder aux formalités nécessaires pour la réalisation de cette vente.

Recensement de la population : Recrutement des agents recenseurs

Le Conseil Municipal à l'unanimité décide de procéder aux enquêtes de recensement, de procéder au recrutement de 3 agents recenseurs dont un coordonnateur communal ainsi que de fixer la rémunération des agents recenseurs sur la base d'un forfait fixé à 1200 € par agent avec, en plus, une indemnité kilométrique basée sur le tarif de remboursement du Centre des Impôts.

Autorisation d'engagement des dépenses d'investissement 2015

Le Conseil Municipal à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2014.

Indemnité de conseil allouée au comptable du Trésor chargé des fonctions de Receveur des communes

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de demander le concours du receveur municipal pour assurer des prestations de conseil et d'accorder l'indemnité de conseil au taux de 100% par an

Subvention au Syndicat de Défense de la « Châtaigne d'Ardèche » dans le cadre de la lutte contre le cynips

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'attribuer une subvention de 300 € au syndicat précité.

Convention d'intercommunalité sociale - Prorogation

Le Conseil Municipal à l'unanimité approuve la convention d'action intercommunale sociale pour une durée de 6 mois, autorise Monsieur le Maire à signer ladite convocation, et accepte que le C.C.A.S de Privas soit identifié comme le support administratif habilité à percevoir les différentes contributions financières et à engager les dépenses.

Vœux de soutien à l'initiative du Syndicat des Vignerons de St-Julien en St-Alban pour l'appellation « Côtes du Rhône »

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet le vœu que la démarche du Syndicat local des vins de Saint-Julien en Saint-Alban aboutisse et ainsi que la commune puisse bénéficier de l'appellation « Côtes du Rhône Village de St-Julien en St-Alban ».

Plan Local d'Urbanisme (PLU)

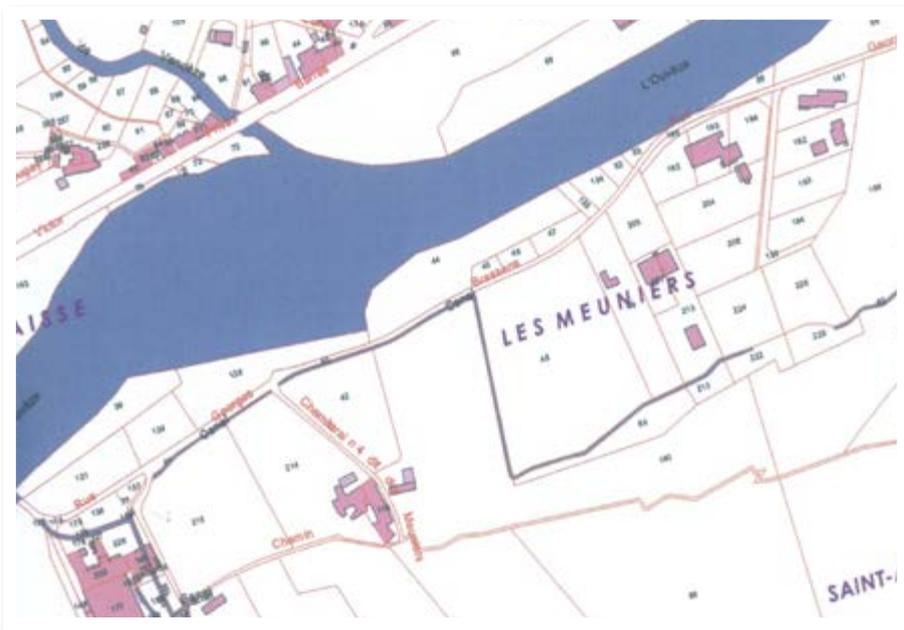
L'élaboration de notre Plan Local d'Urbanisme (PLU) vient d'être lancée et c'est le bureau d'études IATE d'Aubenas qui a été retenu pour nous aider dans cette tâche.

Le Plan d'Occupation des Sols (POS) réglementant les constructions sur la commune date de mai 1998. Après deux tentatives infructueuses d'élaboration de notre Plan Local d'Urbanisme, nous devons tout mettre en œuvre pour que celui-ci soit opérationnel en mars 2017.

En effet, il s'agit de la date butoir à partir de laquelle les communes qui n'ont pas de PLU prenant en compte les dispositions du Grenelle de l'environnement verront les effets de leur POS s'arrêter au profit du règlement national d'urbanisme (RNU).

Afin d'être acteurs de notre développement, nous devons doter notre village d'un PLU qui corresponde aux contraintes géographiques, économiques et aux aspirations du plus grand nombre d'entre nous.

La réglementation en matière de protection des terres agricoles, de concentration des constructions nouvelles dans les zones urbanisées sont des éléments phares de la loi pour un Accès au Logement et un Urbanisme Rénové (loi ALUR) qui est désormais la base de tout document d'urbanisme.



Une première phase d'analyse de notre territoire par le Cabinet IATE débute ce mois-ci. Elle sera suivie d'une phase appelée Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD).

Bien évidemment, l'élaboration du PLU se fera en concertation avec la population, selon les modalités définies par la délibération de prescription du PLU du 20 octobre 2014.

Une réunion publique sera ainsi organisée dès que les orientations générales du PADD auront été définies sur le territoire communal.

Vous pourrez par ailleurs faire part de vos remarques et observations par écrit au moment de l'enquête publique qui sera organisée en fin de procédure.

Des éléments plus précis vous seront communiqués dans le mini bulletin de juin 2015 et sur le site Internet de la commune. Les panneaux d'affichage municipaux vous permettront également de vous tenir informés de l'avancée des étapes et plus particulièrement des réunions publiques et de l'enquête publique.

Milliken

Câblés synthétiques
pour l'industrie

MILLIKEN FRANCE

La barnaude - 07000 St Julien en St Alban

Tél : 04 75 66 92 22



Illuminations du village pour les fêtes de fin d'année 2014

N'ayant plus de décorations lumineuses en état de fonctionner, nous n'avons pu décorer les quartiers qui l'étaient habituellement ; seule la traversée du village le long de la RD 104 a été illuminée.

De grands sapins naturels ont été installés devant l'école et sur la place Jean Gilles, presque entièrement décorés d'oeuvres réalisées par les enfants de l'école.



A venir en 2015

📍 Numérotation des rues

Pour faire suite à la dénomination des rues et dans un souci de protection des personnes et des biens en cas d'interventions des services de secours mais aussi d'efficacité des services de La Poste, de services de livraison et des systèmes de géo-localisation (GPS), des plaques numérotées seront posées courant de l'année 2015 sur chaque habitation de notre village.

Vous recevrez une information complète avant le lancement de l'opération. Nous vous rappelons que la numérotation retenue correspond à un système métrique. Chaque numéro correspondra à la distance entre les maisons et le début de chaque rue.

📍 Théâtre gratuit Parc Emile Planet

La Commission Culture a été contactée par le Théâtre de Privas. Après avoir visité notre parc Emile Planet, le Théâtre a été conquis par les lieux et propose un après-midi « Théâtre » le dimanche 17 mai 2015 à 17h30.

Cet après-midi théâtre, qui s'inscrit dans dans le cadre des activités des « Petites Envolées » ayant pour objectif d'amener la culture au plus proche des habitants, est financé par la CAPCA qui gère désormais cette compétence. La pièce, tous publics, « Chansons à risques » sera jouée par la Compagnie « Duo Bonito ». Son accès sera gratuit.

Renseignements/Réservations :

Tél. 04 75 66 07 02

mail : celine.clair@privas-centre-ardeche.fr



Marché du jeudi



Comme promis pendant la campagne électorale, afin de redynamiser le cœur du village, le marché hebdomadaire a vu le jour le jeudi 05 juin sur la place Jean Gilles. L'horaire prévu de 16 à 19 h permet à tous ceux qui travaillent de pouvoir en bénéficier. Les commerçants locaux sont satisfaits de cette implantation qui permet de redorer le commerce local. Le marché est un véritable lieu de vie et d'échange où les gens viennent aussi pour discuter, se rencontrer toutes générations confondues.

Place Jean Jaurès



A l'occasion du 100ème anniversaire de sa mort, cette place a été inaugurée au hameau des Celliers le 31 juillet afin de rendre hommage à ce grand homme épris de paix et de solidarité, assassiné à la veille de la déclaration de guerre de 14-18 qui a coûté la vie à des millions de personnes dont 32 julbansinois. En conclusion de son discours le maire soulignait que « notre jeunesse a la chance de connaître la paix, œuvrons pour la garder »

Soirée des sportifs

Le vendredi 5 septembre 2014 s'est déroulée la 1ère soirée des sportifs sur la place Jean Ferrat. Cette soirée a récompensé 10 sportifs pour leurs résultats au cours de l'année qui vient de s'écouler. Plusieurs sports ont été mis à l'honneur lors de cette soirée, comme le Hip-Hop, Tennis de table, Football, Pétanque, Escrime et VTT Trial.

Nos champions se sont vus récompenser par un trophée, un sac et un tee-shirt floqué du logo de la commune. La soirée s'est poursuivie avec les récompenses des bénévoles qui ont œuvré pendant l'année dans les différents clubs sportifs du village. Cette soirée présentée par Mr le maire a été un moment de convivialité avec envi-

ron 200 spectateurs qui ont remplis les tribunes de la place et qui ont profité des démonstrations d'escrime et VTT Trial. La soirée s'est terminée autour d'un vin d'honneur offert par la mairie. Merci à toutes et à tous pour cette belle première et à l'année prochaine.



Signal national d'alerte

Une sirène d'alerte a été installée au mois de septembre 2014 sur le toit de la Mairie à l'initiative du Service Incendie et Protection Civile de la Préfecture de l'Ardèche.



Une sirène d'alerte a été installée au mois de septembre 2014 sur le toit de la Mairie à l'initiative du Service Incendie et Protection Civile de la Préfecture de l'Ardèche.

Il s'agit du Service qui centralise les renseignements et qui diffuse les messages d'alerte pour l'ensemble du département.

Cette sirène a été mise en place pour protéger les populations d'un danger imminent.

Lorsqu'il y a un danger soudain et particulièrement important, le signal d'alerte est déclenché par la Préfecture.

Désormais, quel que soit le danger, il n'y a qu'une façon d'alerter :

un seul signal d'alerte, dont le son varie en intensité, est déclenché trois fois d'affilée ; chaque signal émettant pendant une minute.



La fin d'alerte est un signal continu qui dure 30 secondes.



Ce signal sonore peut concerner n'importe quel risque, que ce soit l'inondation, la tempête, l'accident industriel, un mouvement de terrain, une invasion aérienne...

Certains d'entre vous ont peut être appris qu'en fonction du nombre de sonneries, on pouvait identifier le danger ; ce n'est plus le cas aujourd'hui : UN SEUL MODE D'ALERTE.

Si un jour vous entendez un signal d'alerte, que ce soit ici à St Julien ou ailleurs, les consignes de sécurité sont les mêmes partout :

- mettez vous à l'abri dans un bâtiment,
- n'allez pas chercher vos enfants à l'école (ils seront gardés à l'intérieur pendant les heures de cours ou pendant les heures de garderie),
- ne téléphonez pas avec votre téléphone mobile pour que les réseaux restent disponible aux services de secours et de protection des personnes,
- écoutez la radio (n'importe quelle radio publique : France Bleue, France Info, France Inter) ou la télévision (également une chaîne publique du réseau France Télévision : France 3...) qui diffuseront les consignes de sécurité.

Un numéro vert diffusant des consignes de sécurité est mis à votre disposition : 0 800 507 305 (appel gratuit) et toutes les informations concernant les sirènes d'alerte sont disponibles sur liens suivants :

<http://www.interieur.gouv.fr/Le-ministere/Securite-civile/Nos-missions/L-alerte-et-l-information-des-populations>

(et notamment la rubrique « Savoir réagir à l'alerte » qui contient toutes les informations et documents concernant les consignes de sécurité ainsi que la rubrique « Liens utiles sur le SAIP »)

<http://www.lesbonsreflexes.com/lesbons-reflexes.html>

(dont est extrait le texte contenu dans le fichier « Word » joint « Les Bons réflexes »)

http://aleas.terre.tv/fr/11_education/13_gestes-qui-sauvent/

(si vous le souhaitez, vous pouvez télécharger les petits films mimés « Autoprotection du citoyen : la famille et l'évacuation ». Pour cela, vous lancez la vidéo puis vous cliquez sur l'icône du milieu sur le coin supérieur à votre gauche)

<http://www.lesbonsreflexes.com/moyens-d-alerte.html>

(à cette adresse, vous pouvez entendre le son de la sirène lors du lancement de l'alerte et à la fin de l'alerte)

Le bon fonctionnement de la sirène de notre village, tout comme le bon fonctionnement de toutes les sirènes de France, est vérifié une fois par mois : essai le premier mercredi de chaque mois, à midi. Un seul essai de quelques secondes est réalisé uniquement dans le but de vérifier qu'elle se déclenche bien.

Le premier essai est programmé pour mercredi 4 février.

Recensement de la population



Entre le 15 janvier et le 15 février 2015, des agents recenseurs intervenant pour le compte de la Mairie passeront à votre domicile pour vous déposer un dossier à compléter ; nous vous rappelons que les renseignements collectés sont anonymes et seront adressés à l'INSEE dans le but de suivre l'évolution économique et démographique de la France et des familles qui la compose.

Une petite nouveauté, vous pourrez si vous le souhaitez vous faire recenser par internet ; nos agents recenseurs vous expliqueront tout. Vous vous posez des questions : vous pouvez surfer sur le site www.le-recensement-et-moi.fr

Merci de réserver un bon accueil à nos 3 agents recenseurs : Corinne MARIJON, Véronique AVON et Josiane RONJAT qui se répartiront l'ensemble du territoire communal.

vision plus

ÉVÈNEMENT À LA VOULTE UN NOUVEAU MAGASIN VISION PLUS C.C. INTERMARCHÉ

CONSTANT
Opticien

C.C. Intermarché La Voulte - 04 75 43 53 78

Baconnier
Batiment

Téléphone : 04 75 64 02 03
Fax 04 75 64 04 65
E-mail : baconnier.batiment@wanadoo.fr

B.P 113
07000 PRIVAS

TAXI CELDRAN MOUNIER

04 75 65 72 42

Taxi - Transport Médicalisé Assis - Toutes distances
Flaviac - St Julien en St Alban - Beauchastel - Veyras

La Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche (CAPCA)

Qu'est-ce que c'est ?

35 communes du centre de l'Ardèche se sont associées au sein d'un nouvel espace de solidarité, en vue d'élaborer et conduire ensemble un projet commun de développement et d'aménagement : la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche, (CAPCA) créée le 1^{er} janvier 2014..

Que fait-elle ?

La Communauté d'Agglomération porte de réelles ambitions ; elle souhaite proposer de meilleurs services, préserver la qualité de vie, donner un nouvel élan et définir ensemble le devenir du territoire.

Sous l'effet des transferts progressifs de compétences des communes vers les intercommunalités intervenus depuis 20 ans, une grande partie des services publics locaux et des équipements structurants relève désormais d'une gestion mutualisée entre les communes.

Avec une centaine d'agents techniques et administratifs dédiés à son fonctionnement, accompagné par de nombreux partenaires, la Communauté d'Agglomération gère ainsi un ensemble de compétences et de services qui s'inscrivent dans le quotidien des habitants.

Comment fonctionne-t-elle ?

La Communauté d'Agglomération s'organise autour d'instances de décision, de réflexion et de concertation : le Conseil communautaire, le Bureau et les Commissions. Lors des réunions publiques du Conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération, 59 Conseillers communautaires représentent les 35 communes membres ; chaque commune est représentée au sein du Conseil communautaire par 1 ou plusieurs Conseillers, en fonction du nombre d'habitants de la commune.

C'est le Bureau – la Présidente, 13 Vice-présidents et 7 conseillers délégués – qui prépare et instruit les dossiers soumis au vote du Conseil communautaire. En complément, 6 Commissions permanentes de travail thématiques ont été créées pour proposer des lieux de propositions et d'échanges.

Les membres du bureau :

- Lætitia Serre, Présidente
- Didier Teyssier, 1^{er} Vice-président en charge du développement économique
- Yann Vivat, 2^{ème} Vice-président en charge de la mobilité, du transport et de l'accessibilité
- Emmanuelle Riou, 3^{ème} Vice-présidente en charge du budget et des finances
- Jacques Merchat, 4^{ème} Vice-président en charge de l'aménagement du territoire, du schéma de cohérence territoriale (SCOT) et de l'application du droit des sols (ADS)
- Bernadette Fort, 5^{ème} Vice-présidente en charge de l'action sociale
- Michel Valla, 6^{ème} Vice-président en charge de la politique du logement
- Christian Feroussier, 7^{ème} Vice-président en charge de la culture, du sport et de la vie associative
- Hélène Baptiste, 8^{ème} Vice-présidente en charge de la petite enfance et de la jeunesse
- Francois Veyreinc, 9^{ème} Vice-président en charge de l'assainissement, du réseau pluvial et du service public d'assainissement non collectif (SPANC)
- Annick Rybus, 10^{ème} Vice-présidente en charge de la ruralité et de la forêt
- Gilles Quatremere, 11^{ème} Vice-président en charge de l'agriculture, des rivières, des énergies renouvelables et du plan climat
- Alain Sallier, 12^{ème} Vice-président en charge du tourisme
- Gilbert Moulin, 13^{ème} Vice-président en charge des déchets et des ordures ménagères

Ses compétences :

- Développer l'économie et aménager des zones d'activités
- Aménager l'espace communautaire, organiser les transports collectifs, participé au schéma de cohérence territoriale (scot)
- Agir pour la petite enfance, l'enfance, la jeunesse, les personnes âgées et handicapées
- Proposer une programmation culturelle intercommunale
- Proposer un service public d'assainissement collectif et non collectif
- Collecter et traiter les déchets ménagers et assimilés
- Construire, aménager, entretenir et gérer les équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire

Nos coordonnées :

Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche
 Adresse postale : 1 rue Serre du Serret, BP 337, 07003 PRIVAS Cedex
 Téléphone : 04 75 64 07 07
 Courriel : agglom@privas-centre-ardeche.fr

Toutes nos infos sur :
www.privas-centre-ardeche.fr
 Suivez-nous sur Facebook et Twitter !



Impact H

L'association IMPACT-H est installée depuis 3 ans sur la commune dans un bâtiment neuf sous la zone commerciale, dans un cadre agréable.



Nous accompagnons vers l'insertion ou le maintien en emploi en milieu ordinaire de travail des personnes en situation de handicap et reconnues travailleurs handicapés.

Nous conseillons, informons, accompagnons les employeurs publics et privés pour le recrutement de personnes reconnues travailleurs handicapés, et les aidons à remplir leur obligation d'emploi.

Nous intervenons sur l'ensemble de l'Ardèche et de la Drôme, avec des locaux sur St Julien en Saint-Alban, Valence, Montélimar et un grand nombre de permanences permettant aux conseillers d'être plus proches des bénéficiaires dont ils assurent le suivi, évitant ainsi le déplacement des personnes.

Les conseillers se déplacent également dans le cadre de leurs missions de conseil aux entreprises sur l'ensemble des deux départements.

Nous nous attarderons à travers cet article sur Cap emploi qui est un des services d'IMPACT-H. Il assure une mission de service public prévue dans le cadre de la loi Handicap de 2005. Malgré une situation très difficile de l'emploi en Ardèche et en Drôme, nous pouvons afficher les résultats suivants pour 2013 :

- Plus de 500 prestations de type évaluation en milieu de travail, évaluation des compétences, bancs d'essai, visites médicales, ateliers de recherche d'emploi...
- Plus de 1250 personnes entrées dans un parcours de formation,
- 980 contrats de travail accompagnés sur l'ensemble des services dont 680 sur des contrats dits durables (CDI ou CDD de plus de 6 mois).

Les contrats signés concernent 155 métiers différents et ont été conclus à 51% par des entreprises de moins de 20 salariés non concernées par l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés.

Tous les jours nous démontrons aux entreprises que les personnes reconnues travailleurs handicapés possèdent de réelles compétences valorisables.

Nos résultats démontrent que nous sommes entendus et nous prouvent que :

Handicap et emploi : c'est possible !

Consultez nos sites Internet :

www.capemploi07-26.com et

www.sameth07-26.com

Didier RASCLARD,

Directeur Général IMPACT H



ESPACES VERTS CHARRA PATRICK

Quartier L'Arbre

07000 Saint-Julien-en-Saint-Alban

Tél. 04 75 65 75 40 - Port. 06 83 06 72 65

Blog : www.espaces-verts-charra.over-blog.com

*Entretien, réalisation et aménagement
d'espaces verts*

Travaux divers extérieurs et intérieurs

MAXIME HORJALES
ARTISAN MAÇON
MAÇONNERIE TRADITIONNELLE
CHARPENTE - COUVERTURE
07000 ST-JULIEN-EN-ST-ALBAN - 06 88 50 41 17

Salon Jocelyne

Coiffure mixte

Mardi au Vendredi : 9h à 12h et 14h à 18h30

Samedi : 9h à 16h

RN 304 - 07000 St-Julien-en-St-Alban - 04 75 65 78 78

Le Relais Assistantes Maternelles

Le Relais Assistantes Maternelles, aussi dénommé RAM, propose d'aider et de soutenir l'accueil du jeune enfant au domicile des assistantes maternelles.

Le RAM est un service libre et gratuit pour les habitants des communes de St Julien en St Alban, Rompon, Le Pouzin, St Cierge La Serre et Flaviac.



Le relais assistantes maternelles propose :

Aux parents et futurs parents :

- La liste des assistantes maternelles agréées et leurs disponibilités.
- Une information concernant les démarches, les aides financières, les obligations d'employeurs et une orientation vers les services compétents (directt 07, FEPEM, CAF,...).
- Des modèles de documents (contrats de travail, avenants,...).
- Des réunions thématiques.
- Des temps de rencontre et d'échanges festifs conviviaux (fête de la petite enfance, arbre de Noël,...)

Aux assistantes maternelles agréées et personnes souhaitant le devenir :

- Un lieu pour partager ses expériences, exprimer ses besoins et ses difficultés avec d'autres assistantes maternelles.
- Des informations sur l'agrément, le statut, les droits et les obligations de la profession, une orientation vers les services compétents (IRCEM, Institut FEPEM).
- De la documentation.
- Des temps de professionnalisation (réunions thématiques et rencontres avec des professionnels de la petite enfance : ludothécaire, diététicien, infirmière,...) et de formation dans le cadre du DIF.

Aux enfants accompagnés de leur assistante maternelle :

- Un lieu pour rencontrer d'autres enfants et d'autres adultes.
- Un lieu de socialisation.
- Des espaces et temps de jeux adaptés à leur âge.
- Des activités d'éveil artistique, musical, jeux et motricité, des sorties à la bibliothèque, jeux en extérieur, pique-niques, visites...



Les temps d'accueil collectifs ont lieu :

A Rompon : les lundis de 9h30 à 11h30 à la Salle du Chambeau.

Au Pouzin : les mardis de 9h30 à 11h30 au Centre Socio-Culturel

A St Julien en St Alban : les vendredis de 9h30 à 11h30 au local du RAM.

A Flaviac : une fois par mois les lundis de 9h30 à 11h30 au Mille-Club pour l'activité espace de jeux et motricité.

Les permanences ont lieu :

A St Julien en St Alban

au local du RAM

Place Fernand Vinson

04 75 29 64 32

relais.lesptitsbouts@orange.fr

Les lundis de 16h à 17h45

Les vendredis de 16h à 17h45

Sur RDV à d'autres horaires.

Au Pouzin

au Centre Socio-Culturel Josy et

J-Marc DOREL

04 75 85 93 36

centre-social@lepouzin.fr

Les lundis de 8h30 à 12h et de

16h à 17h45

Les mardis de 16 à 17h45

Sur RDV à d'autres horaires

NOUVEAUTÉ 2014 :

Temps d'Activités Periscolaires



Dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires pour la rentrée 2014 / 2015, la municipalité a mis en place des activités périscolaires gratuites les lundis et vendredis de 15h00 à 16h30.



Les TAPS n'étant pas obligatoires, les enfants doivent être inscrits par cycle (entre 2 périodes de vacances), les parents doivent remplir un bulletin d'inscription et le transmettre au secrétariat de la Mairie selon les horaires habituels, ou le déposer dans la boîte aux lettres de la Mairie.

Un permis à point de bonne conduite pour les ateliers périscolaires a été instauré. Une charte a été signée par l'élève et les parents.



Chaque enfant participe à deux ateliers différents par semaine et par période entre deux vacances. S'il participe toute l'année à tous les ateliers périscolaires, il aura pratiqué 10 ateliers différents. Nous veillons à ce que le programme proposé soit diversifié et cohérent.



Les animateurs des rythmes périscolaires sont : des salariés de la commune, des représentants d'associations communales, des organismes extérieurs et des particuliers qui se sont portés volontaires. La municipalité assume la responsabilité du bon fonctionnement des séances. Toutes les salles sont sécurisées avec un accès sanitaire.

David Van Elst a été recruté par la commune en août 2014, il veille à l'emploi du temps, à la rotation des ateliers, et à la vacation des salles.



Les salles utilisées pour les ateliers sont :

- A l'école : 2 nouvelles salles, la salle de motricité, les 2 classes maternelles, et la salle informatique
- La Bibliothèque
- La salle Jean Vilar
- Le Relais d'Assistante Maternelles
- La salle du temple
- En extérieur : le terrain derrière la cantine, le préau et la cour de l'école

Thèmes 2014 :

1^{ère} période : du vendredi 5 septembre au vendredi 17 octobre 2014 : L'AUTOMNE
 2^{ème} période : du lundi 3 Novembre au vendredi 19 Décembre 2014 : FESTIVITES ET MAGIE DE NOEL

Pour toute question relative aux TAPS, vous pouvez contacter Mr VAN ELST David, coordinateur des programmes les Lundis et Vendredis de 9h à 12h aux coordonnées suivantes : 04.75.20.90.03



L'école



En cette rentrée 2014, le groupe scolaire Jules Verne a accueilli 150 élèves, 8 institutrices et 9 employés de la commune.

📌 Répartition des classes :

- **Mmes CHATEAU et WAWERLA**
28 « petite section »
- **Mmes GRIBOS et BLANC**
28 « moyenne section »
- **Mme FOUGEIROL**
18 « cours préparatoire et
4 cours élémentaire 1^{ère} année »
- **Mme DELIERE**
18 « cours élémentaire 1^{ère} année et
6 cours élémentaire 2^{ème} année »
- **Mmes THERME et WAWERLA**
13 « cours élémentaire 2^{ème} année et
11 cours moyen 1^{ère} année »
- **Mmes BOULE et WAWERLA**
8 « cours moyen 1^{ère} année et
16 cours moyen 2^{ème} année »

📌 Quelques activités de l'année scolaire 2013/2014 :



Le 18 avril, les élèves des 2 classes maternelles sont allés à Vallon Pont d'Arc pour découvrir le musée sur la Préhistoire. Ils ont assisté à un atelier pour dessiner et colorier avec le charbon de bois, les ocres. Une démonstration sur les techniques du feu de cette époque leur a été présentée...

Après-midi au cross de l'USEP

Jeudi 20 février les élèves de CE2 et CM1 sont allés au parc Emile Planet où nous ont fait du sport avec les autres écoles du secteur. Il y avait 3 ateliers: le cross, le relais et puis un jeu de questions sur la santé et le sport. Avant de faire les ateliers nous avons fait un échauffement. Une fois terminée nous avons mangé un petit gâteau.

Les enfants ont aussi participé à une rencontre d'athlétisme sur le stade de Privas et à une découverte de sports de pleine nature à Vogüé dans le cadre de l'USEP.



Pour la 2^{ème} année, les Petits et les Moyens ont fait un élevage de vers à soie. Ils ont dévoré beaucoup de feuilles de mûrier, ont passé le week-end chez les enfants et se sont transformés en papillon. Avant de pondre à nouveau des œufs. Qui attendent maintenant au frais, le retour des beaux jours...

La cantine

Cette année les enfants ont retrouvé Gisèle et Corine, qui, aidées de Valérie et Béatrice, bichonnent vos enfants. N'oublions pas Ivy et Karine qui assurent la garderie de la cantine.

Les enfants ont retrouvé Gisèle et Corine qui, aidées de Valérie et Béatrice, bichonnent vos enfants. Sans oublier Ivy et Karine qui assurent la garderie de la cantine. Parfois les enfants proposent des idées que nous soumettons à la société API qui nous fournit les repas.

Des animations à la semaine sont régulièrement proposées pour permettre à tous les enfants mangeant à la cantine d'en profiter ; en 2013/2014 :

- Noël
- St Valentin et Ste Valentine
- Pâques
- Quelques repas à thème tout au long de l'année
- Pique nique de fin d'année

Après chaque repas, il y a : « brosseage des dents » pour tous les enfants.

Cette année a eu lieu une journée porte-ouverte.

Pensez à regarder régulièrement le panneau d'affichage ; vous y trouverez non seulement des informations mais aussi des photos.

Et... n'oubliez pas de manger de 5 fruits et légumes par jour !!!!



La garderie

Valérie, Ivy, Béatrice continuent d'accueillir les enfants tous les lundis, mardis, jeudis, vendredis de 7H30 à 8H20 et de 16H30 à 18H. Karine intervient pendant le temps de cantine de 11H30 à 13H20.

Du nouveau cette année : Sylvie et Corine accueillent les enfants le mercredi de 7H30 à 8H20 et de 11H30 à 12H30.

Nous rappelons que le permis à point fonctionne aussi en garderie.

Les enfants exercent toutes sortes d'activités :

- Puzzle
- Légo
- Kapla
- Jeux de construction
- Dessin – Coloriage
- Jeux de société
- Garage
- Poupées
- Jeux de ballon
- Echasse en bois

Travaux réalisés en 2014



Enrochement de l'ancien caveau

Préservation de la Chapelle des Roberts

Cette action va se dérouler en 2 phases : la 1^{ère} particulièrement urgente va consister à consolider la falaise marneuse qui se délite avec les intempéries et se rapproche dangereusement du bâtiment. Des sondages ont eu lieu pour vérifier la solidité de la roche afin de pouvoir faire des ancrages et stopper l'érosion. L'estimation de cette opération est de 110 000€

Dans un 2^{ème} temps, la rénovation de la Chapelle sera envisagée. La commission culture et patrimoine travaille déjà sur ce dossier.

Changement du sens de circulation à la Queue de Loup

La municipalité a décidé d'inverser le sens de circulation sur la place Jean Gilles. La signalisation au sol a été revue et de nouveaux panneaux mis en conséquence. Par la même occasion, les containers de tri sélectifs ont été ramenés derrière le relais des Mousquetaires.

Route de St Cierge



Les travaux de confortement de rochers ont été réalisés en août. La paroi a été purgée des blocs instables. Ensuite, plusieurs ancrages de la falaise ont été faits par une équipe d'ouvriers cordistes habitués à ce type de travaux acrobatiques.

Enrochement de l'ancien caveau

Suite à l'achat et la démolition de la cave à vin en 2013, la nouvelle municipalité a lancé les travaux nécessaires à l'aménagement du carrefour. Ils visaient à constituer un enrochement pour créer une douzaine de places de parking manquantes sur ce secteur du village. Par ailleurs, prochainement, pour des raisons évidentes de sécurité, les poids lourds de plus de 3,5 tonnes devront aller faire demi-tour au carrefour de la rue Frère Jean pour se rendre aux Meuniers.

Rythmes scolaires

Afin de préparer la rentrée scolaire, de nombreux aménagements ont été réalisés pendant les vacances d'été à l'école. Les employés des services techniques ont réalisé la plupart de ces gros travaux dans la partie arrière de l'école où deux salles ont été créées pour accueillir deux groupes d'enfants pour les animations périscolaires. Dans le même temps, le terrain derrière la cantine scolaire a été nivelé en vue de créer un jardin potager. Les sanitaires ont été rénovés. Quant à la salle Jean Vilar, elle a également bénéficié de la rénovation des sanitaires ainsi que d'une isolation acoustique.

Mise en place d'un terrain multisports

Le terrain de la cardinal a fait peau neuve. La municipalité a investi 75 000€ pour la pratique sportive de toutes et tous.



1914 - 1918 : LA GRANDE GUERRE

Le 28 juin 1914, François-Ferdinand, le futur empereur d'Autriche-Hongrie, est assassiné par un Serbe : les deux pays entrent alors en guerre. Leurs pays alliés (amis) en font autant et début août, une grande partie de l'Europe est en guerre :

l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie et l'Italie (la Triple Alliance) se battent contre la France, le Royaume-Uni, la Russie (la Triple Entente) et la Serbie.

Au fil des mois, d'autres pays rejoignent le conflit : le Canada, la Grèce, l'Australie, les États-Unis... au total, 72 pays participent à cette première guerre mondiale.

70 millions d'hommes (c'est autant que d'habitants en France aujourd'hui) combattent sur les champs de bataille, notamment dans les tranchées, ces longs fossés creusés par les armées dans le nord et l'est de la France. 9 millions de Poilus (on appelle les soldats ainsi pour dire qu'ils sont courageux), sont tués pendant les quatre années de cette Grande Guerre, qui se termine le 11 novembre 1918.

Début août 1914, la France entre en guerre... sur les murs des Mairies, partout, des affiches officielles annoncent la mobilisation générale : les hommes doivent rejoindre l'armée au plus vite !

Dans les semaines qui suivent, 3 millions de français quittent leur maison et partent au front, là où se bat. Mais les hommes ne sont pas la seule force mobilisée cet été 1914, en France comme dans les autres pays en guerre, les animaux viennent grossir les rangs des soldats.



L'Allemagne déclare la guerre à la France. Ce fut une guerre mondiale car plusieurs pays étaient en guerre.

Les alliés de la France étaient la Grande-Bretagne et son Empire, la Belgique, le Portugal, l'Italie, la Serbie, le Monténégro, la Grèce, la Roumanie, la Russie, les États-Unis d'Amérique, le Japon.

Ils se battaient contre l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, la Bulgarie, la Turquie.

DES ANIMAUX POUR FAIRE LA GUERRE !



A l'époque, on a l'habitude d'utiliser les animaux, que ce soit à la campagne, où le bétail est nombreux et indispensable pour manger et pour réaliser les durs travaux des champs, mais aussi à la ville où les chevaux sont partout dans les rues et servent à se déplacer ou à porter des charges.

L'armée aussi utilise des animaux et ce, même avant la guerre ; des chevaux et des pigeons.

Des chevaux qui servent de monture aux cavaliers chargés de mener l'attaque mais aussi pour transporter les armes, le matériel, la nourriture, les blessés... Les ânes et les mules sont également utilisés pour les transports.

Les pigeons sont surtout dressés pour transporter des messages car même si les premiers téléphones fonctionnent déjà, les communications sont souvent coupées à cause des combats.

Les pigeons sont alors le seul moyen d'envoyer des nouvelles ou de demander de l'aide. Certains comme Vaillant réussissent à livrer leur message en pleine bataille.

Les chiens aussi sont utilisés. Les chiens militaires servent à réaliser des corvées, délivrer des courriers, aller chercher des blessés, faire le guet... au total, c'est 100 000 chiens qui rejoignent le front où les armées se battent.

Certains animaux font figure de héros ; c'est le cas de sergent Stubby, un chien américain qui avertissait les hommes des attaques au gaz toxique car il les sentait avant eux, aidait à retrouver des soldats blessés... c'est le cas aussi de Cher Ami, un pigeon, qui a sauvé la vie de 194 soldats anglais en délivrant leur message de détresse. Il a perdu une patte, un œil et reçu une balle dans la poitrine en volant une heure au milieu des tirs. Il a été sauvé par des vétérinaires.

D'autres animaux sont devenus des mascottes de leur pays ou de leur régiment. [Source : Science et Vie Découvertes n° 187, juillet 2014]

Une très belle exposition de documents, affiches, photos... très parlants est visible jusqu'au 27 mars 2015 aux Archives départementales de Privas ; elle rend hommage à plusieurs Poilus ardéchois qui se sont illustrés pendant cette guerre.

Par ailleurs, vous trouverez de nombreux ouvrages relatifs à la guerre 14/18 jusqu'à fin janvier 2015 dans notre Bibliothèque municipale.





CONSÉQUENCES SUR L'INDUSTRIE ET LES TRANSPORTS À SAINT JULIEN

Le départ des hommes au front a accentué la présence féminine dans les entreprises. Mais une entreprise de la vallée a eu une importance particulière pour "l'effort de guerre".

A la limite entre Saint Julien en Saint Alban et Flaviac, l'usine de Mure n'était pas simplement dédiée au textile. Son propriétaire Émile CRUMIÈRE, Industriel ardéchois, l'avait fondée en 1906. Dès le début du siècle il fait des recherches sur les pellicules photographiques et dépose des brevets dès 1903.

L'usine de Mure a donc eu simultanément une production textile et une production de pellicules photographiques en cellulose régénérée. Techniquement : la pellicule était coulée à partir d'une solution de triacétate dans le mélange chlorure de méthylène-alcool éthylique ou méthylique. Durant la première guerre, l'armée sera son principal client.

Concernant le transport, de 1910 à 1914, une ligne de tramway à vapeur, Le Pouzin-Privas traversait Saint Julien en Saint Alban. La gare de Saint Julien était située à côté de



la déjà ancienne station-service en direction de Privas, mais un arrêt était possible à la Brasserie. Des problèmes techniques à répétition suivi d'un manque de confiance du public entraînèrent la fermeture du service dès le 2 février 1914.

La première guerre mondiale avec ses besoins en matériels roulants et en fer ruina tout espoir de reprise du service, non seulement par la réquisition du matériel roulant mais également avec le retrait des

rails du Pouzin à Aubenas, qui rejoignirent Verdun.

La mobilisation générale, la réquisition du matériel roulant et du charbon ont touché l'ensemble du réseau du Chemin de Fer Départemental. Il en a résulté une baisse importante des liaisons. Le fonctionnement normal ne put reprendre qu'au début des années 1920.

L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 1918

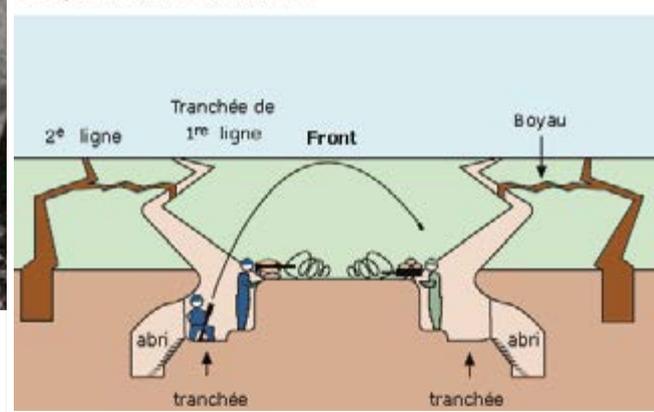
[textes lus par des élèves de CM1-CM2 de St Julien en St Alban lors de la cérémonie du 11 novembre 2014]

En France, le 11 novembre est un jour férié.
Les français commémorent la fin de la première guerre mondiale.
Cette guerre a duré quatre ans, de 1914 à 1918.
C'est pourquoi, dans les villes et villages, il y a des monuments aux morts.
Ils servent à rendre hommage aux victimes de cette guerre.

Durant la guerre, les soldats qui se battaient dans les tranchées étaient appelés les poilus. On les appelait comme ça car ils étaient sales à cause de la boue et ils ne pouvaient pas se raser.
Aujourd'hui, il n'existe plus de poilus encore vivants.



Coupe d'une tranchée



L'armistice est signé le 11 novembre 1918. Dans tous les villages et villes de France, les cloches sonnent pour annoncer la fin de la guerre.
Cette guerre a fait des millions de morts.

Bibliothèque Municipale

Nouveaux horaires d'ouverture

Lundi : 16h30-18h00
 Mardi : 15h30-18h00
 Mercredi : 09h00-11h30
 Jeudi : 15h30-18h00
 Vendredi : 09h00-11h00 / 16h30-18h00

Quelques chiffres pour 2014

- L'offre de lecture : plus de 6300 documents à votre disposition, renouvelés régulièrement grâce au passage du Bibliobus et aux navettes mensuelles de la Bibliothèque Départementale de Prêt de l'Ardèche. Désormais, vous avez la possibilité de réserver des livres auprès de la BDP par l'intermédiaire de la bibliothèque. Le catalogue des ouvrages de la BDP est consultable à l'adresse suivante <http://lecture.ardeche.fr>
- Les acquisitions : 30 documents adultes et 60 documents jeunesse, d'une valeur moyenne de 11,92 euros.
- Les dons : un grand merci aux donateurs, petits et grands, qui contribuent à enrichir le fonds.
- Les lecteurs : 282 usagers (hors scolaires) fréquentent la bibliothèque régulièrement, adultes et enfants à part égale.

Activités de la bibliothèque

- Accueil des scolaires, de la maternelle au CM2 : 6 classes de 24 enfants en moyenne, pour un prêt de livres, une lecture ou une animation.
- Séances Bébés lecteurs « En voilà des Histoires ! »

Parce qu'« Il n'y a pas d'âge pour aimer les livres ! » plusieurs fois par an, la bibliothèque accueille des tout-petits jusqu'à 4 ans accompagnés d'un parent ou des assistantes maternelles (RAM) pour un moment de partage et d'échange autour des livres. Cette année, 8 séances lectures ont été organisées.



Les animations passées :

Mercredi 26/03 : Exposition et atelier d'Art Postal tout public (en collaboration avec la bibliothèque municipale de Le Pouzin) à la salle Jean Vilar
 Exposition de cartes d'artistes / Quiz / Bibliographie sélective adultes et jeunesse / Jeu du Petit Facteur dès 3 ans / Atelier de décoration d'enveloppes à l'aide d'objets de récupération.

Mercredi 21/05 : Atelier Origami pour adultes et enfants et exposition d'origamis réalisés par l'artiste Polly Law de l'Association Création et découverte de St-Martin de Valamas.

Mercredi 17/10 à 16h :
 Séance bébés lecteurs « Goûter livres »



Samedi 22/11 à 17h :
 Soirée Contes tout public à la salle Jean Vilar, racontés par Marie-Claude Arcos, du Tour des Contes de la Bibliothèque Départementale de prêt de l'Ardèche

Prochains rendez-vous :

Jusqu'au 27 janvier, la bibliothèque met à votre disposition plus de 30 documents relatifs à la Première Guerre mondiale, qui retracent le contexte, les enjeux et les conséquences de ce conflit au travers de romans, journaux de combattants, albums photographiques..., mais aussi documentaires, récits, bandes dessinées...

Mercredi 25 février à 16h00 – « En voilà des Histoires », lectures aux tout-petits

Mercredi 8 avril à 14h00 : Rencontre avec Elsa Huet, illustratrice jeunesse – Et atelier papier déchiré parents/enfants dès 4 ans

Vendredi 10 avril à 18h30 - « Une histoire, 1 dodo » : pour les bébés, leurs frères et sœurs, accompagnés d'un parent

Mercredi 10 juin à 15h30
 « En voilà des Histoires » : lecture « hors les murs » sur la place Jean Ferrat

Coordonnées

Place Jean Ferrat
 Tél. 04 75 20 90 05
[Catalogue en ligne de la bibliothèque sur le site de la Mairie](http://www.saint-julien-en-saint-alban.fr)
www.saint-julien-en-saint-alban.fr
 /rubrique Vie Sociale / Bibliothèque

Amicale Laïque



Le bureau

Présidente : Sonia MARTIN

Présidente adjointe : Marie Laure ROCHETTE

Trésorière : Carole CHASSOUANT

Trésorière adjointe : Delphine BERTHAUD

Secrétaire : Christel CHIZAT

Secrétaire adjointe : Sabrina CHAMPETIER

L'Amicale Laïque

Est une association, constituée de **parents bénévoles, volontaires et engagés**, qui organise différentes manifestations, comme par exemple le loto, la kermesse mais aussi la vente de crêpes, de sapins, de chocolats etc...

Toutes ces actions menées par l'amicale permettent de financer du matériel pédagogique, des sorties scolaires, de créer des moments conviviaux lors de rencontres entre enfants, parents et enseignants.

Comme chaque année, nous lançons une invitation aux parents, dont les enfants sont scolarisés à St Julien en St Alban, à **VENIR NOUS REJOINDRE**.

C'est pour tous les enfants de l'école, que les membres de l'association donnent de leur temps et de leur énergie.

L'Amicale Laïque ne survivrait pas sans BENEVOLES.

La vie associative est passionnante, c'est un monde où se mêlent don de soi, générosité et esprit d'équipe.

Sur l'année scolaire 2013/2014, ce sont environ **5500€** qui ont été reversés à l'école. En début d'année scolaire, **400€** ont été versés à chacune des 6 classes de l'école (soit un total **2 400€**) pour divers achats que chaque enseignant gère pour sa propre classe (abonnements, achats de livres, de fournitures de bricolage, etc.) et environ

3130€ ont été distribués pour le financement de sorties ou d'animations diverses.

Quelques exemples :

- Cinéma Privas : classes TPS/PS/MS et MS/GS : **171.50 euros**
- La « Rando contée » Chomérac : classes TPS/PS/MS et MS/GS : **120 euros**
- «1001 cornes » Charmes sur l'Herbasse : classes GS/CP et CP/CE1 : **766 euros**
- «Le Raidillon» Vogüé : classes CE2/CM1 et CM1/CM2 : **450 euros**
- Car pour la piscine de Beauchastel : classes MS/GS GS/CP CP/CE1 : **630 euros**

Les dates que nous retiendrons

- **Décembre 2013 :**
Vente de chocolats et de sapins Nordmann très appréciés de tous, pour fêter Noël dans la joie et bonne humeur.
Téléthon : Vente de gâteaux permettant de reverser un don de 180€.
Semaine de Noël : Participation à la décoration de la salle accueillant les animations pour grands et petits.
- **Avril 2014:**
Le loto qui reste notre manifestation la plus importante. La soirée fut un succès avec de nombreux participants. Nous avons réalisé un bénéfice de 4341€, donc, nous tenons sincèrement à remercier encore les artisans et commerçants de St Julien et des environs qui nous soutiennent.
Le carnaval : Participation avec les autres associations du village, à la conception et décoration des chars avec distribution gratuite du goûter pour les enfants.

Juin 2014 :

La kermesse de l'école qui s'est déroulée au parc de la Barnaude.

Comme de coutume, toutes les classes de l'école se produisaient dans un petit spectacle mis au point avec leur enseignant. S'en suit la séquence des jeux à travers le parc et la séance de défilé dans les châteaux gonflables.

Côté restauration, nous avons reconduit la formule snack qui a remporté un gros succès. Une fois encore, nous remercions le comité des fêtes qui nous apporte sa précieuse aide lors de la soirée et nous met son matériel à disposition.

Participation à la fête du village, aux côtés du comité des fêtes

Au programme pour l'année scolaire 2014-2015

- **Dimanche 29 MARS :** Participation au carnaval
- **Samedi 04 AVRIL :** loto
- **Samedi 13 JUIN :** participation à la Fête du village
- **Vendredi 26 JUIN :** kermesse

Parallèlement à ces manifestations, nous organiserons diverses ventes de crêpes (chaque veille de vacances scolaires, à la sortie de l'école), de chocolats, de sapins de Noël etc...

Personne à contacter

La présidente : Sonia MARTIN
 philippemartin7@wanadoo.fr

La secrétaire : Christel CHIZAT
 chizat.christel@orange.fr

L'association Mélody



Décoration « char carnaval »



Participation à la semaine de Noël avec « crèche vivante »

Quelques changements depuis cette année : Pierre Oddon qui a œuvré de nombreuses années au sein de l'association en tant que Vice-président a été remplacé à cette fonction par Roland Risson. Pierre Oddon reste présent dans l'association en tant que président honoraire.

L'association souhaite « promouvoir la vie associative » dans le village de St Julien et plus largement.



Fête du village « stand famille »

L'association propose :

- Des activités générales comme l'initiation à l'informatique, à la couture, à la poterie, à l'aquarelle, la danse ... Veillant à ne pas interférer avec les associations locales.
- Des activités chrétiennes pour les personnes qui le désirent :
- Des activités confessionnelles comme le catéchisme, la lecture ou l'étude de la Bible, l'étude comparée des religions, l'initiation au grec ou à l'hébreu, la relation d'aide, les conférences publiques mensuelles...



Initiation « poterie »

Une bibliothèque spécialisée est accessible au public sur place : possibilité de consultation des ouvrages sur place ou de les emprunter.

Les heures d'ouverture : Vendredi 14h à 18h (hors vacances scolaires) ou sur rendez-vous melody.bibliotheque@gmail.com



Animations pour enfants et adolescents

Mélody organise des activités pour les enfants et plus largement participe à :

- La semaine de Noël avec le Spectacle Crèche vivante
- La fête du village avec les stands « famille »
- Des animations chrétiennes pour enfants et adolescents
- La décoration des chars du carnaval

Roland Risson
Vice-président
Espaces Mélody
07000 St Julien en St Alban
www.espaces-melody.org



RELAIS DES MOUSQUETAIRES
 SARL DEBOMP



TORREFACTION
 ARTISANALE



Point vert
 Crédit Agricole

Fermé le mercredi et dimanche après-midi

Place Jean-Gilles - ST JULIEN EN ST ALBAN

Tél. 04 75 65 70 50 pour livraison



Epargne - Assurances Auto Maison Santé Professionnels et Particuliers
 Caisse Locales de CHOMERAC - BAIX - LE POUZIN

6, av. JC Dupau - 07250 LE POUZIN
 Tél. 04 75 85 99 11

1, bd des Mobiles - 07000 PRIVAS
 Tél. 04 75 64 24 54

Fax 04 75 63 91 39

Sauvegarde de Saint-Julien en Saint-Alban

«Pour un développement durable et partagé»

Cette année l'association Sauvegarde à reconduit ses manifestations sur notre commune, pour valoriser et faire connaître notre patrimoine viticole notamment, et plus largement sensibiliser sur les questions d'environnement.



Carnaval

Avec d'autres associations de la commune, la Sauvegarde participait au carnaval des écoles sur un thème qui lui est cher: Le recyclage des déchets. Une belle occasion de sensibiliser les enfants à toutes ces questions.

Une 7ème fête des pressailles qui se renouvelle

C'est sous un beau soleil, que plusieurs centaines de personnes sont venues participer à la clôture des vendanges 2014, lors de la Fête des Pressailles.

Les viticulteurs locaux qui terminaient les vendanges ont pu présenter leur vin, le faire déguster d'abord samedi sur les coteaux autour d'un orchestre de jazz, et aussi sur le marché de producteurs. Ils ont pu ainsi communiquer sur l'appellation AOC locale qui pourrait rapidement devenir «AOC côtes du Rhône Village»: Saint Julien en Saint Alban.

Mais l'association Sauvegarde, qui organise la fête avait innové cette année avec une descente des coteaux en caisse à savon sur le thème de la vigne. La réussite de cette journée est due aux nouveaux bénévoles qui ont très bien organisé cette animation. Elle a connu un grand succès, avec beaucoup d'applaudissements pour les fous du volant. Enfin dimanche matin, les nostalgiques de la vendange d'antan

et ceux qui aiment la vigne étaient sur les coteaux dès 9 heures pour la vendange manuelle et participer au foulage du raisin avec le pressoir manuel installé devant la salle des fêtes. Comme chaque années de nombreux élus étaient présents, dont le Président du Conseil général Hervé Saulignac, le Conseiller général Alain Martin ainsi que Laétitia Serre Présidente de l'agglomération CAPCA et Julien Fougeirol le maire de la commune. L'occasion pour beaucoup de faire le tour du marché de producteurs, participer au concours de pétanque, ou faire le tour des nombreuses animations avant de goûter le repas authentique avec sa bombine et son raisin, accompagnés bien sur d'un verre de vin. La clôture des vendanges 2014 se terminait dans une bonne ambiance avec le concert du groupe ZOMPA au parc de la Barnaude.

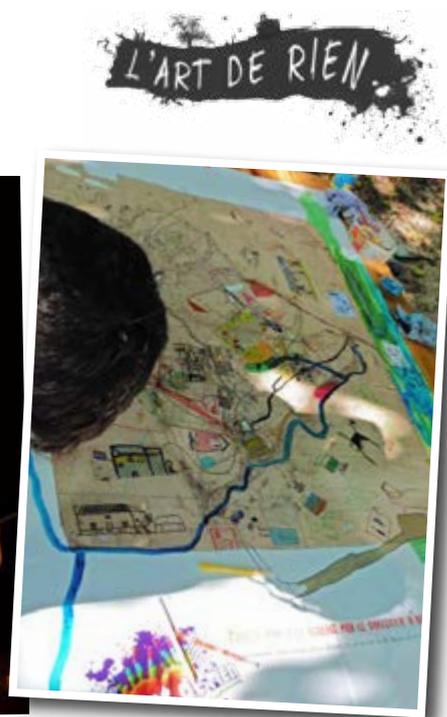


Pour les nombreux bénévoles et le président de l'association Sauvegarde Claude Perrollaz, avec une telle clôture des vendanges, la récolte 2014 donnera forcément un bon cru «Saint Julien en Saint Alban». Mais déjà il y a pleins de projets pour l'année prochaine et la volonté forte de l'association de travailler et promouvoir avec les viticulteurs la relance du vignoble, en espérant que 2015 sera l'année charnières qui verra de nouvelles vignes plantées sur nos coteaux.

Président : Claude Perrollaz
Secrétaire : Fabienne Pabion
Trésorière : Audrey Girodon
Mail : asso.vegarde@laposte.net

L'Art de rien

Collectif d'Artistes Ardéchois



Cette année l'association L'art de rien a développé 3 axes de créations : La suite et fin du Projet ECHO (Echange Citoyenneté Habiter un quartier Œuvre collectif) à Lancelot à Privas, les artistes du collectifs ont accompagné les habitants dans la réalisation de plusieurs fresques dans le quartier. L'association a pu réaliser cette action grâce au soutien du centre social, la maison de retraite et Habitat Vivarais.

Un stage théâtre pour les enfants de 7 à 12 ans a eu lieu au théâtre de Privas du 25 au 29 août encadré par des comédiennes professionnelles et des professionnels du spectacle vivant. A l'issue de ce stage une

pièce intitulée « Un jour peut-être... » a été jouée devant des spectateurs sur la scène du théâtre.

Les temps d'activités périscolaires sont axés sur une réflexion autour du patrimoine les réalisations de ces ateliers sont exposées pour la plupart dans les abris bus de la commune. Un artiste nouveau vient après chaque vacance pour initier les enfants de l'école à différents arts. Lors de la première session un musicien a créé avec les enfants une bande sonore à partir du témoignage d'une personne âgée du village. Cette bande sonore sera illustrée par les enfants de l'atelier de Cathy Bonino par des

images et des captations vidéo du village. Suivra un atelier poterie/céramique avec Tiphaine Bohla, un atelier d'arts plastiques avec Eliane David et un atelier de brique et de broc avec Aurélie RANC. Nous continuons à travailler en partenariat avec L'association Sauvegarde de St Julien en St Alban lors de la fête des Pressailles, nous avons proposé des ateliers aux enfants de l'école à partir d'un plan du cadastre Napoléonien du village, des photos anciennes du village.

Aurélie RANC pour L'art de rien
www.lartderien.fr

Fioul Domestique **DUMASOUT**

Installation
Dépannage
Entretien
Solaire

Ets DUMAS
07 FLAVIAC

04 75 65 70 18

"L'énergie est notre avenir, économisons-la"

COLAS *Au plus près de vos projets*

Rhône-Alpes
 Auvergne

TRAVAUX ROUTIERS
TRAVAUX PARTICULIERS-RÉSEAUX

Agence Drôme Ardèche

Centre de Valence 87-103, av des Auréats 26000 VALENCE Tél : 04 75 44 36 57 Fax : 04 75 40 19 25	Centre Le Pouzin ZI - BP 17 07250 Le Pouzin Tél : 04 75 63 83 00 Fax : 04 75 63 87 88
--	---

NETTOYAGE PRIVADOIS
pour les particuliers et les professionnels

Jérôme ROUVIER
06.18.42.34.48

Les hauts de Veyras - 07100 VEYRAS - BP 135
 N° Siret 44100205200013 - APE 747 E

Le Foyer Des Jeunes



Le 03 Mars 2014, le Foyer des jeunes a accueilli Marie, la nouvelle animatrice permanente.

Depuis, elle soutient les bénévoles dans la gestion et la mise en place des manifestations des villages de Flaviac et de St-Julien en st-Alban. Vous l'avez aussi peut-être déjà rencontré à l'école où elle anime des ateliers pour les temps périscolaire.

Le FJEP accueille pendant les vacances scolaires ados et préados de 10 à 17 ans, leur proposant toutes sortes d'activités au centre de loisirs. Un accueil spécial est réservé au 12-17 ans tous les mercredis hors vacances scolaires. Ils peuvent se retrouver pour passer des temps conviviaux, monter des projets et rencontrer d'autres jeunes.

Au FJEP il y a aussi, Alain le professeur d'art plastique, Sandra intervenante en couture, Eric le professeur de judo, Karine qui anime le Yoga, et Etienne qui est le responsable de l'atelier dessin pour les adultes.

Horaires d'ouverture

	Matin	Après-Midi
Lundi	Fermé	13h-18h*
Mardi	Fermé	13h-18h*
Mercredi	9h-12h	13h-18h
Judi	9h-12h	13h-18h*
vendredi	Fermé	14h-16h30*

* intervention dans les écoles pour les temps périscolaires :

- lundi et vendredi : 15h-16h30
- mardi et jeudi : 15h30-16h30

Manifestations

- **Mercredis jeux** : 26 novembre, 17 décembre, 28 janvier, 25 février, 25 mars, 29 avril, 27 mai, 24 juin à la salle des associations Louis Chasson à St-Julien en St-Alban
- **Soirée théâtre** : 13 décembre au gaucher à Flaviac avec la troupe jet d'encre
- **Sortie ski** : Janvier

Et bien d'autres événements à venir. Pour avoir toutes les informations restez connectés sur :
fjep.flaviac@orange.fr
www.facebook.com/fjep.flaviac
www.foyerdesjeunesflaviac.over-blog.com/



Ouvèze Rando

2004-2014 Ouvèze Rando a 10 ans

FFRandonnée 
Association affiliée

Pour fêter l'évènement le bureau a choisi de tenir son assemblée générale à Vogué dans le Sud Ardèche en début d'année 2015 et d'y organiser par la même occasion un week end de randonnées.



Sortie à Antraigues

Le programme de l'année écoulée a été assez chargé et il est difficile de faire une sélection, mais nous retiendrons quelques faits marquants.

Tout d'abord, au printemps, direction la région de Perpignan où nous avons parcouru les vignobles de Collioure surplombant une bonne partie de la côte Vermeille, le sentier du littoral au départ de Banyuls, visité le village de Cucugnan et le château Cathare de Queribus.

La sortie de septembre avec nos amis du Comité des fêtes, co-organisateurs de la randonnée du Chat Gourmand qui a lieu début novembre, a été aussi un moment fort de la saison.

Depuis notre hébergement près du col du Lautaret, après avoir grimpé sur le plateau d'Emparis, petits et grands ont apprécié les magnifiques panoramas au pied du majestueux glacier de la Meije.

Plus près de chez nous, la sortie à la journée au Vallon de Combau tapissé de fleurs avec le mont Aiguille en toile de fond a été très appréciée.

Malheureusement, à cause du mauvais temps, nous avons dû annuler la randonnée prévue début octobre sur le plateau Ardéchois. Mais la principale activité reste l'organisation des sorties hebdomadaires du vendredi après midi. Ces randonnées conviviales à la portée de tous sont l'occasion de redécouvrir (ou de découvrir) les sentiers de notre commune et des communes voisines.

Première sortie de la saison 2014-2015 à Vaunaveys



Les responsables du club se réjouissent de voir nombre d'adhérents augmenter régulièrement d'année en année. Peut être est-ce dû à la bonne ambiance qui règne dans le club ? ...rejoignez nous et vous saurez !!

Composition du bureau

Président: J-Claude PALIX

Trésoriers: Bernard ARSAC et Josiane PALIX

Secrétaires: M Edmée DELICHERE et Martine DANOS

Pour consulter notre blog : <http://ouvezerando.blogspot.com/>

 **BAYLON VILLARD**
Imprimerie

Conception graphique / Impression offset / Impression numérique
Impression sur tous supports

14, av. Daniel Mercier - BP 81 - 07101 ANNONAY cedex
Tél. 04 75 34 18 34 - Fax 04 75 67 07 23 - commercial@groupebv.com

la solution pour votre communication



**CHAUFFAGE
SANITAIRE
ZINGUERIE
SOLAIRE
ENERGIE
RENOUVELABLE**

sarl
M.C.S.

ZA Les Celliers
07000 St-JULIEN-en-St-ALBAN
Tél. 04 75 65 77 81 - Fax 04 75 65 79 48

Section locale UNRPA



Nous avons dans la mesure du possible, maintenu l'ensemble de nos activités au cours de cette année.

L'atelier de couture dirigé par Madame ARTAL Ascension fonctionne toujours le lundi après-midi. Cet atelier est fort d'une dizaine d'adhérentes assidues et talentueuses.

Le jeudi après-midi, les habitués se retrouvent et échangent des idées autour d'une tasse de thé ou de chocolat, après avoir joué aux cartes, au Scrabble, etc.

Lorsque le temps le permet, les adeptes de la pétanque se rendent au parc où ils se retrouvent avec d'autres joueurs ou sur le terrain face à la bibliothèque.

Nous avons eu la peine de perdre deux de nos adhérentes :
Madame COTTA Carmen, vice présidente de notre section, en décembre 2013,
Madame GUIRON Anne, ancienne présidente pendant 20 ans, en juin 2014.

Activités au cours de cette année 2014 :

- Galette des rois le samedi 11 janvier 2014,
- Assemblée générale le samedi 1er mars 2014, avec une bonne zarzuela pour midi,
- Goûter pétanque-Scrabble le jeudi 12 juin 2014,
- Pique-nique le jeudi 3 juillet 2014 avec Flaviac-Le Pouzin,
- Pique-nique à Flaviac le jeudi 4 septembre 2014 Saint Julien-Le Pouzin,
- Sortie à Chomérac, restaurant

Fromentoux le jeudi 9 octobre 2014,

- Goûter de fin d'année le jeudi 4 décembre 2014.

Nous remercions :

- La caverne d'Ali Baba pour le goûter de fin d'année 2013,
- Le comité des fêtes pour la galette de début d'année 2014,
- La sauvegarde : fête des Pressailles le 19 septembre 2014 pour les repas,
- Le CCAS pour l'excellent repas du 18 octobre 2014.

Composition du bureau 2014 :

Co-présidents :

Madame BERTHIAUD Danielle

Monsieur PINET Christian

Vices-présidents :

Madame ARTAL Ascension

Monsieur KOLLI Hamid -

aux festivités :

Madame CURINIER Maryse

Trésorières :

Madame AUBERT Yvette

Madame BARTOSZAK Sylviane

Secrétaires :

Madame BAILLY Janine

Madame LUQUET

Monsieur BERTHIAUD

Commissaires aux comptes :

Monsieur LUQUET Georges

Monsieur PANTEIX Jean-Pierre

Monsieur Garnier Guy.

Nous remercions la municipalité et les employés municipaux pour leur aide très appréciée.

Le Bureau.



Comité des Fêtes



En janvier 2014, le comité des fêtes a tenu à remercier les bénévoles qui œuvrent toute l'année pour la réussite de nos manifestations. Tous ont été conviés, ainsi que la municipalité, à venir déguster la galette des rois confectionnée par « nos pâtisseries » bénévoles autour d'un verre de cidre. Chacun a pu discuter des manifestations à venir au cours de l'année :

Carnaval

Les membres de l'association ont confectionné un char destiné aux enfants de maternelle. Le thème des hommes des cavernes a permis aux tout petits de découvrir la grotte du comité des fêtes. Les fresques dessinées sur les murs de cette caverne ont été très appréciées par les enfants qui ont pu notamment découvrir une « maman » mammoth avec son petit. La journée s'est achevée par un goûter très apprécié au parc Emile Planet.

Fête du village

En coordination avec les autres associations jurbansainoises (Amicale Laïque, Foot Loisirs, Gym volontaire, Sauvegarde, Melody 07 et UNRPA), le comité des fêtes a organisé la fête du village le samedi 14 juin 2014. En cette année d'élections municipales, nous ne savions pas si la fête du village qui repose sur des subventions communales serait reconduite. La volonté de la nouvelle municipalité de maintenir

cette manifestation nous a permis de proposer une fête pour l'exercice 2014. Les jeux gratuits organisés l'après-midi ont connu un fort succès, ainsi que l'atelier marionnettes. L'animation en soirée a permis à chacun de redécouvrir les talents de chanteuse de LUCIA, d'apprécier de nouveaux talents de notre vallée. Les feux d'artifice ont été suivis par un public nombreux et enthousiaste devant le joli spectacle visuel proposé sur le thème des couleurs. Malgré le départ d'incendie dans la montagne qui a nécessité l'intervention des sapeurs-pompiers, la soirée s'est bien déroulée. Un bémol, cette année, seul un snack était proposé en lieu et place du repas habituel. Cela n'a pas rencontré le succès escompté mais d'ores et déjà, nous vous invitons l'année prochaine pour venir déguster un repas ardéchois avec criques au menu. Nous rappelons que l'accès au parc est gratuit le jour de la fête.



RANDONNEES ET TRAILS DU CHAT GOURMAND:

Depuis juin 2014, les bénévoles du comité des fêtes et d'ouvèze rando se sont attelés à l'organisation des randonnées et des trails du 09/11/2014. Près de 80 bénévoles sont mobilisés sur cette journée, qui malheureusement a subi les caprices d'une perturbation de type cévenole. Malgré tout, près de 120 coureurs et 91 marcheurs sont venus découvrir notre village et notre vallée. Nous remercions les courageux qui ont bravé les intempéries pour assister à cette journée. Chacun a pu apprécier les tracés « sauvages et pittoresques » des parcours avec des sentiers en crêtes, la traversée de Vendèze et des sentiers privés ouverts uniquement pour cette journée, ainsi que les ravitaillements fournis où se côtoient, outre diverses denrées habituelles, pâtes de coings et caillettes artisanales, fromage blanc de pays et diverses boissons chaudes ou froides revigorantes pour les sportifs du jour. A l'arrivée, une soupe et une rôtie de châtaignes préparées avec l'aide des bénévoles de l'UNRPA (qui ont marqué les châtaignes et épluché les légumes) attend les participants. Sur cette journée, un parcours éducatif est réservé aux enfants qui doivent chercher à l'aide d'indices, des questions cachées le long du chemin. Les réponses données à l'arrivée, permettent d'obtenir un diplôme digne d'un grand randonneur.

Nous remercions sincèrement les propriétaires qui nous aident énormément en nous laissant utiliser leurs chemins privés pour cette manifestation. Nous tenons aussi à remercier les chasseurs qui nous facilitent la tâche, que ce soit pour les débroussaillages ou le jour J.



Concernant les courses, le vainqueur du 26km pour 950m de dénivelé positif est : MERCHAT Fabien - en 2h01min59s. La première féminine, est Marie Paule GEORGE en 2h49min55s. Le vainqueur du 16km pour 650 m de dénivelé est LADREYT Loïc en 1h 17min51s. La première féminine est FOUBONNE Morgan en 1h32 min40s. Le vainqueur du 10 km pour 450m de dénivelé est GUILHON Clément en 46min19s. La première féminine est PICCA Lou Anne en 1h03min26s. En fin de journée, un tirage au sort a été effectué pour gagner un séjour en pension complète offert par EOVI, un séjour d'une semaine dans un mobil home sur la côte d'azur offert par SABATIER frères électricité et divers autres lots a été effectué à l'issu de la remise des prix.

Animations de Noël :
Cet article a été écrit avant les traditionnelles animations de Noël réalisées par diverses associations du village qui ont lieu sur la commune et fixée cette année aux alentours du 14 décembre. Le traditionnel boudin du comité, confectionné sur la place du marché, près des commerçants, est proposé à la vente.



Pour 2015, les dates ne sont pas encore toutes définies mais reprenez celles déjà arrêtées :

- Carnaval le 29 mars 2015
- Fête du village vers le 14 juin 2015
- Randonnées et trails du chat gourmand le 8 novembre 2015
- Animations de Noël et boudin en Décembre 2015

La réussite de nos manifestations est celle de tous les bénévoles qui travaillent beaucoup pour animer notre village. Un remerciement aussi aux sponsors qui

permettent la réussite du trail et des randonnées du chat gourmand. Pour terminer, nous tenons à remercier les bénévoles et nous vous invitons à venir nous rejoindre pour développer les animations prévus.

Composition du bureau : inchangé depuis 2012.

- Président : Rouby Christophe
- Vice-Président: Charra Patrick
- Trésorier : Reboulet Cyrille
- Secrétaire : Rouby Corinne



RAMPA Entreprises
Bâtisseurs d'environnement



Parc Industriel
Rhône Vallée Nord
07250 LE POUZIN
Tél. 04.75.85.90.90
Fax : 04.75.85.89.01
04.75.85.89.02

www.rampa.fr

N O S M E T I E R S



RESEAUX HYDRAULIQUES :
RAMPA T.P. / POMPAGE RHÔNE ALPES
Eau potable – Irrigation – Assainissement – Eaux pluviales – Station de pompage – V.R.D.



RESEAUX SECS : RAMPA ENERGIES
Travaux de distribution électrique aériens et souterrains – Postes de transformation – Eclairage public – VRD – Réseaux télécommunications - Gaz



PREFABRICATION :
DELTA PREFABRICATION
Produits préfabriqués en béton haut de gamme



PROMOTION ET AMENAGEMENT :
RAMPA REALISATIONS
Immobilier – Montage d'affaires – Zones d'activités



CARRIERES – RECYCLAGE
RBE - SEREZIN (69)

Association des propriétaires de St Julien en St Alban

Oui, nous sommes toujours là, silencieux et présents !

Une nouvelle dynamique nous habite ! Soulagés que le projet du Cent ne soit plus une priorité, nous sommes motivés pour contribuer à un développement qui

valorise ce magnifique emplacement encore préservé.

Voici en quelques mots les idées principales données lors de notre AG du 06 juin 2014 qui s'est terminée autour d'un apéritif convivial.

Bureau 2014/2015 :

Présidente : Marie-Annick FIORIO

Trésorière : Christiane MAZARD

OSVO - Olympique Sportif Vallée de l'Ouvèze



L' Olympique Sportif Vallée De L'Ouvèze est le CLUB intercommunal de football de la vallée de l'Ouvèze.

Pour rappel, ce club est issu de la fusion du Club Omnisports Couxois et de l'Olympique Sportif Flaviac St Julien.

Le club est composé de 126 licenciés dont 67 jeunes.

Répartition des équipes : 2 équipes seniors, 1 équipe U13(ex benjamin), 2 équipes U11(ex poussin), 4 équipes U9(ex débutant), 2 équipes U7 plus un groupe loisir-vétérans qui s'entraîne mais ne participe pas à un championnat.

Les objectifs pour les seniors sont réalistes : pour les seniors 2, un bon maintien en 3^e division.

Pour les seniors 1, jouer les 5 premières places.

Pour les jeunes, notre but est de faire jouer tout le monde, de donner du plaisir aux enfants tout en les faisant progresser.

Notre démarche n'est donc pas élitiste.

Malgré notre petite structure, nous faisons profiter nos jeunes d'entraînement de qualité : le club possède 3 éducateurs diplômés de la FFF et 2 seniors sont en train de se former pour la saison prochaine.



Un grand merci à la municipalité de St Julien En St Alban qui nous aide financièrement et par le biais d'une convention avec les municipalités de Coux et Flaviac.

Une bonne nouvelle pour l'année 2015 avec la création du "City Stade" : le club pourra utiliser cet équipement dans le cadre d'une convention, on peut considérer que c'est un plus pour le club (notamment en cas d'intempéries comme cet automne).

Notre club s'est doté d'un tout nouveau site internet : www.ouveze.fr

Nous avons voulu un site simple, convivial et facile d'accès. Ce site est illustré de plus de 1000 articles de presse et photos.

Sans prétention et avec humilité, notre club fait son petit bonhomme de chemin. Longue vie à l'OSVO, le CLUB intercommunal de la Vallée De L'Ouvèze.

Vittorio Basile
Président

Toute correspondance est à adresser à :

M. BASILE Vittorio
5 RESIDENCE MADISON MURE
07000 FLAVIAC

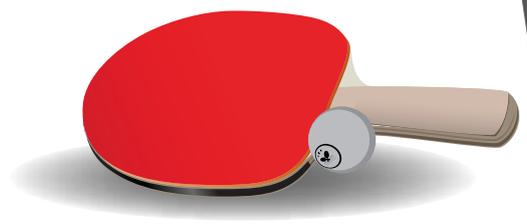
Tél. 06 62 40 72 02

e-mails: vittorio.basile@sfr.fr

ouveze@lrafoot.org

Http://www.ouveze.fr

Tennis de table Julbansainois



Le Tennis de Table est une association de loisir et d'initiation à partir de 8 ans

La reprise en Septembre a été une réussite inattendue. Nous ne sommes qu'au début de la saison et nous comptons déjà, 30 adhérents .

Le changement de salle, se trouvant maintenant au centre du village (salle Jean Vilar) a certainement contribué à cette progression.

Dans un esprit de convivialité, les adhérents, ont déjà bien progressés, des rencontres et des tournois sont déjà programmés entre les villages voisins. La Coucourde sera la prochaine rencontre.

Le Président, et Entraîneur, Louis Lebrat, aidé a présent du jeune Tony Hilaire dévoués tous les deux , sont très fier de leurs élèves.



Nous disposons de 7 tables à demeure, ce qui permet d'exercer ce sport dans de bonnes conditions.

ADULTES
Les LUNDIS de 17h30 à 19h pour le 1er cours
de 19h à 20h 30 pour le 2éme cours
Les JEUDIS de 18h a 19h30

JEUNES
Les MARDIS de 17h30 à 19h

Pour nous joindre : Monsieur Louis Lebrat
Tél : 04 26 53 50 31 / 06 60 14 57 16

COMPOSITION du BUREAU :
Président : **LEBRAT Louis**
Secrétaire : **COMBIER Magalie**
Trésorier : **HILAIRE Michel**

DECORATEUR DE FACADES

Proud Création
l'expertise de la fermeture

- Volets Battants
- Couloirs
- Pare-Soleil
- Portes de Garage
- Bardages

« Les Meuniers » - 07000 St Julien en St Alban

RM ELECTRICITE - EIRL MARLJON

ELECTRICITE - CLIMATISATION - CHAUFFAGE - PLANCHER CHAUFFANT

QUARTIER POUSSAY

07000 ST JULIEN EN ST ALBAN

☎ 04 75 65 73 06 / ☎ 04 75 66 00 77

☎ 06 07 72 68 15 ✉ rm.electricite@orange.fr

La Caverne d'Alibaba



La Caverne d'Alibaba est ouverte uniquement sur rendez-vous les lundis, mardis, mercredis et jeudis de 14 H à 18 H.

La Caverne a participé à différentes manifestations tel que le Téléthon avec l'élection des Miss, le Noël géant ainsi que le Carnaval.

Cette fin d'année de septembre à décembre nous avons donné priorité au rangement de notre local.

La Caverne d'Alibaba vous souhaite une bonne année 2015.

Gymnastique Volontaire



La saison 2013/2014 a connu un changement d'animatrice : Martine nous a rejoint. Elle s'est vite adaptée à notre petit groupe qui comprend une quarantaine de licenciées.

Le mercredi de 19 H 15 à 20 H 15 à la salle Louis Chasson au Parc Emile Planet, nous faisons soit du Step, soit du renforcement musculaire toujours dans la bonne humeur. Nouveauté : un cours

supplémentaire a vu le jour en septembre 2014 le lundi de 10h à 11h. N'hésiter pas à nous rejoindre !!

Nous participons aussi à la vie associative du village en donnant au coup de mains pour la Randonnée pédestre, le Téléthon, la semaine de Noël, la Fête du village.

La Gymnastique Volontaire vous souhaite une bonne et heureuse année 2015.

Composition du bureau 2014/2015 :

Présidente : Marielle PAILHES

Secrétaire : Corinne MARIJON

Trésorière : Sonia MARTIN

La mini boule



L'année 2014 c'est déroulée comme d'habitude dans la joie et la bonne humeur. Avec des résultats plus que satisfaisants :

- Championnat club : maintien de l'équipe en première division.
- Coupe de France : un peu déçu car éliminé au 2ème tour à Coucouron (peu mieux faire).
- Concours régionaux, nationaux : Lilian, Philippe et Thomas 1/2 finaliste à Aubenas.

Céline, Lilian et Michel finaliste à Vals.

Toute la saison a été euphorique bravo mesdames et messieurs et la cerise sur le gâteau devinez quoi ??? Nos anciens sont Champions de l'Ardèche 2014 Michel, Henri et Yves puis en septembre ils sont allés au Championnat de France encouragé par toute la vallée de l'ouvèze et surtout des amis jeunes et moins jeunes de leur club ils sont quand même passés le samedi. Ce n'est qu'en 1/4 de finale qu'ils ont du baisser pavillon avec un peu de déception. La Mini Boule bureau et sociétaires les remercient de leur parcours plus qu'honorable à refaire.

L'année 2015 sera encore une fois très occupée par l'organisation du secteur tête à tête, doublettes, championnat Ardèche triplettes promotion, challenges Balbalian, Mounier, Bailly, Marijon, congrès de l'Ardèche.

Le bureau de la Mini Boule ainsi que les sociétaires vous souhaitent une bonne et heureuse année 2015.

Le Président,
Yves CHASSON



Les challenges furent une réussite tout était réunis pour cela : le beau temps, les équipes ainsi que les bénévoles au top comme d'habitude.

La Mini Boule remercie la municipalité pour son aide lors de la préparation des challenges ainsi que les Artisans et Commerçants pour leur participation.

- Le bureau :**
Président : Yves CHASSON
Vice-président : Ludovic ADNOT
Secrétaire : Corinne MARIJON
Secrétaire adjoint : Hamid KOLLY
Trésorier : Michel LEVEQUE

SARL S.J.T.P.
 Travaux Publics - Terrassement - VRD



Quartier Gruna
07250 ROMPON

Tél. 04 75 85 90 12
Fax 04 75 85 91 25
Email : sjtp@free.fr

Au Service du Paysage

S.A.R.L. Les Jardins de Provence

- CREATION ET ENTRETIEN PARC - JARDINS - ESPACES VERTS
 Aménagement paysager - Routes - Autoroute - Ensemble immobilier
- ARROSAGE AUTOMATIQUE - STATION DE POMPAGE
- TRAVAUX PUBLICS - VRD
- Clôture - Dallage - muret - mobilier urbain
- VEGETALISATION PAR PROJECTION

Siège social : 16, rue des 14 Martyrs - 07250 L. PONS/VA
Agence : 105, rue des Mourèdes - 26100 VALENTIGNEY

Tél : 04 75 85 90 12 - Fax : 04 75 85 91 25
Aubenas 03 387 179 272 - Capital de 250 000 €

ENTREPRISE PAYSAGISTE QUALIFIEE

Cultiver la Différence




Etat civil 2014

Naissances

SANIAL Soën, André, Michel - 03 Janvier 2014
 DROUYER SANCHEZ Lilou - 24 février 2014
 BLANCHET Kim, Jasmine - 28 février 2014
 CHAPELLE Adrien, Rémy, Jean - 04 mars 2014
 NEBOIS Sohan, Eddy - 14 avril 2014
 GILLES Soren, David - 19 avril 2014
 BOUKILI Abdel, Khalil - 27 avril 2014
 GOMES DA SILVA Gabriel, Guy,
 Antonio - 23 mai 2014
 PAYEN Charlotte, Nicole, Marie - 25 mai 2014
 VIVAT Alison - 23 juin 2014
 LAUBERT Eliséa - 25 juin 2014
 GUESNON Ambre, Krystel - 27 juin 2014



BOUSSEMART Lyna - 16 juillet 2014
 MONTIGNY Zoé, Sophie, Emma - 13 août 2014
 BOUCHON Morgane, Jeanne, Aline - 26 août 2014
 CHAMBON Mahé, Pierre - 27 août 2014
 BOUIS MAZZILLI Enzo - 01 septembre 2014
 BERNARD Yanis, Matys - 16 septembre 2014
 PEYRON Jade, Michelle, Jacqueline
 11 novembre 2014
 COLOMER REDON Clara, Samuelle
 29 novembre 2014
 TURIN Paco, Marcel - 03 décembre 2014
 IMBERTÈCHE Roxane, Lou - 24 décembre 2014

Mariages

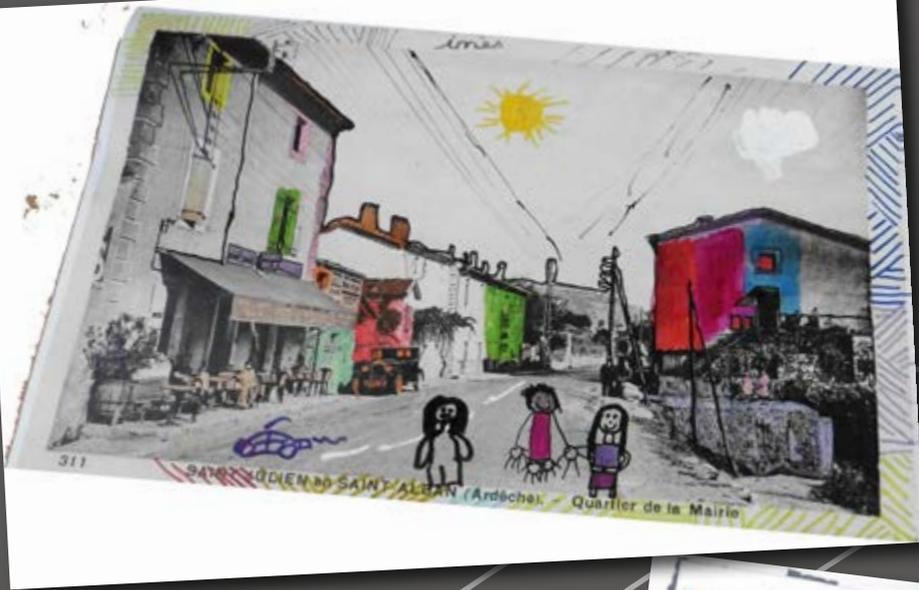


Fabrice DALARD et Aurélie LECONTE - 29 mars 2014
 Jérémie VETTER et Fanny BREYSSE - 03 mai 2014
 Alvaro FERREIRA et Bérengère LEGAZ - 19 juillet 2014
 Philippe PETITJEAN et Nathalie RICOU - 26 juillet 2014
 Timothy GERFAUD-VALENTIN et Anaïs TAN - 02 août 2014
 François FAYOLLE et Lucie GARIEL - 09 août 2014
 Samir RATAJCZAK et Sabrina CHEVALIER - 16 août 2014
 Romain NAVARRO et Clémentine RISSOAN - 06 septembre 2014
 Gaël SÉVAT et Patricia MICHELAS - 27 septembre 2014
 Jean-Luc BOURSIN et Corinne PENVEN - 29 octobre 2014

Décès

PERRIER Jacky, Norbert - 09 janvier 2014
 BONNET Yolande, Félicie, Louise née DORY - 06 mars 2014
 GARNIER Josette, Marie, Madeleine née SCOLARI - 08 juin 2014
 GUIRON Anne née MARIE - 12 juillet 2014





ARMÉE DE TERRE ET ARMÉE DE MER

Commune de



ST-JULIEN EN ST-ALBAN



THE PIGEON WHO SAVED THE LOST BATTAL

FLY, ★ CHER AMI, ★ FLY!

